



# RENATURATION DES LIEUX ÉDUCATIFS ET ABORDS,

Journée technique  
17 avril 2024, Pirou



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<i>Édito par Benoit Fidelin</i> ,.....	4
<i>Rappel du déroulé de la journée</i> .....	5
<b>SÉANCE PLÉNIÈRE UNE : Cadre général</b> .....	7
<i>La nécessaire adaptation des lieux éducatifs (bâti et cour) au regard de l'évolution du climat par le Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin</i> .....	8
<i>L'amélioration du cadre de vie pour développer le bien-être des enfants par le CAMSP/CMPP* et l'ANBDD*</i> .....	17
<i>La revégétalisation des lieux éducatifs, une action positive pour la biodiversité et des perspectives pédagogiques pour la communauté éducative par le CPIE du Cotentin*</i> .....	31
<b>RETOURS D'EXPÉRIENCE EN ATELIERS</b> .....	41
<i>Présentation in situ du Parc de Pirou « le Jargon des oies »</i> .....	42
<i>Présentation du projet d'aménagement de la cour d'école des Fontenelles située à Saint-Georges-Montcocq</i> .....	45
<i>Présentation du projet d'initiative citoyenne mené à proximité de l'école élémentaire d'Héauville « Le jardin fantastique »</i> ,.....	47
<i>Présentation de la démarche globale de la commune de Tessy-Bocage</i> .....	49
<i>Présentation du dispositif « Récré'actions : quand la nature des cours d'école devient un enjeu d'attractivité des centres-bourgs »</i> .....	57
<i>Présentation de l'aménagement des cours du groupe scolaire Jean Rostand situé à Sottevilles-lès-Rouen</i> .....	62
<b>SÉANCE PLÉNIÈRE DEUX : Quels dispositifs d'accompagnement peut-on mobiliser sur un projet de renaturation ?</b> .....	64
<i>Les aides de Agence de l'Eau Seine Normandie et le Fonds vert Renaturation</i> .....	65
<i>Les « Aires Educatives » portées par l'Office Français de la Biodiversité</i> .....	69
<i>Le « CNR Education – Notre école, faisons-la ensemble »</i> .....	76
<i>Le « plan local d'éducation à la nature »</i> .....	78
<i>L'appui de l'Agence Régionale de Santé en matière de Santé-Environnement auprès des porteurs de projet</i> .....	79
<b>CONCLUSION</b> .....	81
<i>Des clés, principes et pistes</i> .....	82
<i>Quelques mots pour conclure par Joëlle Quintin</i> .....	89
<b>Personnes ressources et glossaire des anagrammes</b> .....	90



## INTRODUCTION



*Benoit Fidelin, Président du Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin*

## **Président du Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin**

Journée amplement réussie ! Pas moins de 80 personnes se sont réunies à Pirou, le 17 avril dernier, autour de la nécessité de renaturer les lieux éducatifs et leurs abords. Elus, agents techniques de différentes communes, responsables de l'Education nationale, enseignants et animateurs ont échangé afin de créer, ensemble, une véritable dynamique en faveur de l'implantation d'arbres, de fleurs, de plantes, de jardins, de haies vives et de potagers sur le périmètre et dans l'environnement des écoles.

Ils étaient appuyés, dans leur réflexion, par différents partenaires techniques, membres du groupe de travail piloté par le Parc naturel régional (DDTM, CAUE, CIEC, CPIE du Cotentin, Parc naturel régional Normandie Maine, GRAINE, Education nationale, ANBDD...). Enfin, de passionnants ateliers ont ponctué la journée, ainsi que de nombreux retours d'expérience : parc du jargon des oies à Pirou, projet communal de Tessy-bocage, jardin de l'association Ratatouille à Héauville, activités de l'école de Saint Georges Montcocq, etc.

Grand témoin du jour, Joëlle Quintin, consultante, avoue avoir découvert « *une formidable dynamique d'acteurs pleins d'envies pour ces projets concrets qui croisent tellement d'enjeux* ». Pour elle, « *le Parc a ouvert une démarche appelée à s'inscrire dans la durée et qui incarne le mouvement grandissant de renaturation des espaces éducatifs en France et, plus largement, d'éducation dans, par et pour la nature.* »

Dans cet élan, le Parc naturel régional publie, sous forme dématérialisée, les actes de cette journée. Il se propose surtout de continuer à animer le groupe de travail à l'origine de cette initiative et à s'impliquer toujours davantage dans la mise en œuvre de projets de renaturation de cours d'école. Ceux-ci sont en résonance totale avec les objectifs de la nouvelle charte 2025-2040 : adaptation au changement climatique, amélioration du cadre de vie, attractivité du territoire, santé... Une vraie cohérence !

## Rappel du déroulé de la journée

### MATIN

09h00 - 09h15 : Accueil des participants

09h15 - 11h00 : séance plénière

- Introduction de la journée par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
- « La nécessaire adaptation des lieux éducatifs (bâti et cour) au regard de l'évolution du climat » présentée par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
- « L'amélioration du cadre de vie pour développer le bien-être des enfants » présentée par le CAMSP/CMPP\* et l'ANBDD\*
- « La revégétalisation des lieux éducatifs, une action positive pour la Biodiversité et des perspectives pédagogiques pour la communauté éducative » présentée par le CPIE du Cotentin\*

11h15 - 12h00 : retours d'expérience en atelier\*

Découvrir la diversité des projets de renaturation, les démarches mises en œuvre et des actions concrètes d'aménagement.

\*1 atelier thématique en regards croisés de 45 min à choisir :

*Renouer avec le vivant pour donner du sens et faciliter les apprentissages*

- Présentation in situ du Parc de Pirou « le Jargon des oies » en présence de Mme LEFORESTIER - Maire de Pirou, de Thibault GUEZAIS - paysagiste-concepteur à l'Agence Novascape et du CAUE50\*
- Présentation du projet d'aménagement de la cour d'école des Fontenelles située à Saint-Georges-Montcocq par Mme SEGOVIA - enseignante et Mme GRANDIN - CIEC\*

*Comment fédérer autour d'un projet de renaturation des abords de l'école?*

- Présentation du projet d'initiative citoyenne mené à proximité de l'école élémentaire d'Héauville « Le jardin fantastique », par Mme FIDELIN – Présidente de l'association Ratatouille - et Mme LEGER - CD50\*

*La renaturation des lieux éducatifs, un projet de transition écologique*

- Présentation de la démarche globale de la commune de Tessy-Bocage présentée par M.VERDIER – DDTM50\* et M BELON avec l'exemple de l'aménagement de l'école.

12h30 – 13h30 : Déjeuner

### APRÈS-MIDI

14h00 - 14h45 : retours d'expérience en atelier\*

\*1 atelier thématique en regards croisés de 45 min à choisir :

*Renouer avec le vivant pour donner du sens et faciliter les apprentissages*

- Présentation in situ du Parc de Pirou « le Jargon des oies » en présence de Mme LEFORESTIER (Maire de Pirou), de Thibault GUEZAIS (paysagiste-concepteur à l'Agence Novascape) et du CAUE50\*

*Cour d'école à renaturer : l'action Pas à Pas*

- Présentation du dispositif « Récré'actions : quand la nature des cours d'école devient un enjeu d'attractivité des centres-bourgs » porté par le PNR Normandie Maine qui accompagne les communes de son territoire
- Présentation de l'aménagement des cours du groupe scolaire Jean Rostand situé à Sottevilles-lès-Rouen par le CEREMA

### **15h00 -15h45 : séance plénière**

*Quels dispositifs d'accompagnement peut-on mobiliser sur un projet de renaturation ?*

- **Les aides de Agence de l'Eau Seine Normandie et le Fonds vert Renaturation**
- **Les « Aires Educatives »** portées par l'Office Français de la Biodiversité
- **Le « CNR Education – Notre école, faisons-la ensemble »** présenté par l'Académie de Normandie
- **Le « plan local d'éducation à la nature »** initié par le Collectif éduquer à la nature de Normandie
- **L'appui de l'Agence Régionale de Santé en matière de Santé-Environnement auprès des porteurs de projet** présenté par Sabrina LEPELTIER

### **15h45 - 16h15 : temps de conclusion**

*Animé par Joëlle QUINTIN qui synthétisera les apports de la journée et donnera des clés aux participants pour aborder sereinement les projet de renaturation des lieux éducatifs et abords.*

### **16h15 - 16h30 :**

- **Remise de document : cartographie des acteurs, méthodes de concertation, modalités de financement, fiches-type atelier**



## SÉANCE PLÉNIÈRE UNE : Cadre général

### LES GRANDS ENJEUX POUR LES COURS D'ÉCOLES

**Climat et évolution**  
Créer de l'ombrage, Diminuer le stockage de chaleur  
Gérer les eaux pluviales

**Qualité d'usage**  
Inclusivité  
Accessibilité  
Santé  
Usages  
Nature, paysage, calme

**Perspectives pédagogiques**  
L'école du dehors  
Alimentation  
Jardinage, biodiversité

**Participation des usagers**  
Enfants  
Parents d'élèves  
Riverains  
Enseignants  
Développer des moments collectifs et participatifs

présentation du CEREMA aux assises de la Biodiversité

*Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin travaille avec ses partenaires depuis plusieurs années autour des cours d'école pour répondre aux demandes des équipes enseignantes. Améliorer, végétaliser les lieux éducatifs reste complexe au regard du nombre d'usagers concernés, des compétences et responsabilités impliquées, des enjeux à prendre en compte sur ces espaces.*

*Aussi, un groupe de travail "végétalisation des cours d'école" a été initié par le Parc naturel régional pour construire une journée technique intitulée "Renaturation des lieux éducatifs et abords"*

*Cette journée qui s'est tenue à Pirou le 17 avril 2024, visait à créer une culture commune sur ce sujet, faciliter la mise en action des parties prenantes pour in fine, multiplier les projets de renaturation sur le territoire.*



## **Journée Technique**

### **« Renaturation des lieux éducatifs et abords »**

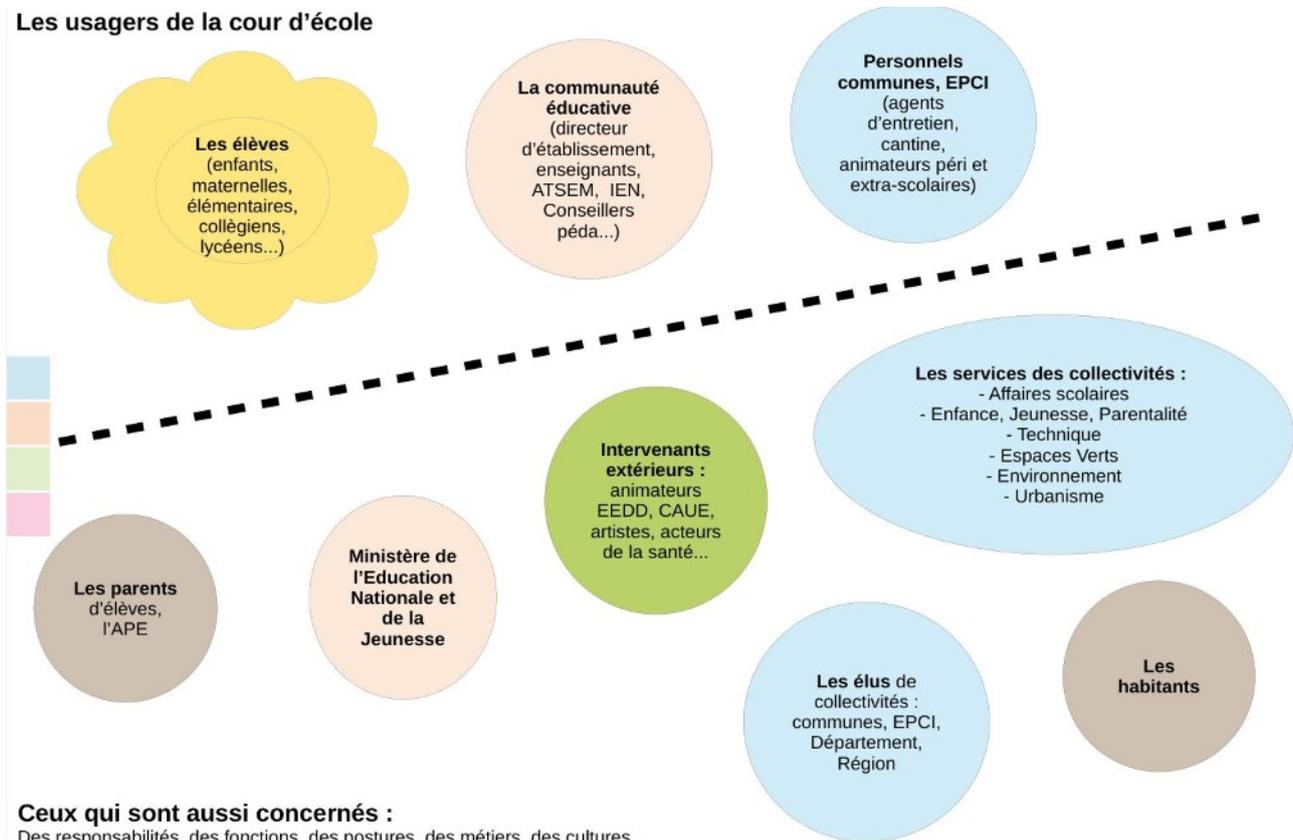
### **Le 17 Avril 2024 à Pirou**



Programme de la journée construit avec le groupe de travail « Végétalisation des cours d'école » initié par le Parc et constitué des partenaires suivants :  
PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) ; PNR Normandie Maine (PNRNM) ; Centre d'initiation à l'EcoCitoyenneté (CIEC) ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (CPIE) ; Association AVRIL ; Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Manche (CAUE50) ; Centre Medico-Pédo-Psychologique (CMPP) centre-Manche ; Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) centre-Manche ; Département de la Manche (CD50) ; Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche



## Les usagers de la cour d'école



### Ceux qui sont aussi concernés :

Des responsabilités, des fonctions, des postures, des métiers, des cultures, des compétences, des fonctionnements, des calendriers, des contraintes, des objectifs différents.

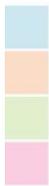
Des interactions multiples dans lesquelles les intervenants extérieurs peuvent faciliter les échanges.



**MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

## Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

- 2 départements
- 120 communes
- 130 000 ha dont 30 000 h de zones humides
- 75 000 habitants
- Une équipe pluri disciplinaire de 38 personnes
- Une charte en cours de révision
- Ambition 1 : bâtir collectivement une nouvelle vision





## Divers enjeux en faveur de la renaturation des cours d'école

### LES GRANDS ENJEUX POUR LES COURS D'ÉCOLES



fig.in présentation du CEREMA aux assises de la Biodiversité



## La renaturation des cours d'école, une adaptation au changement climatique

### Le GIEC Normand : 23 experts et 9 Thématiques



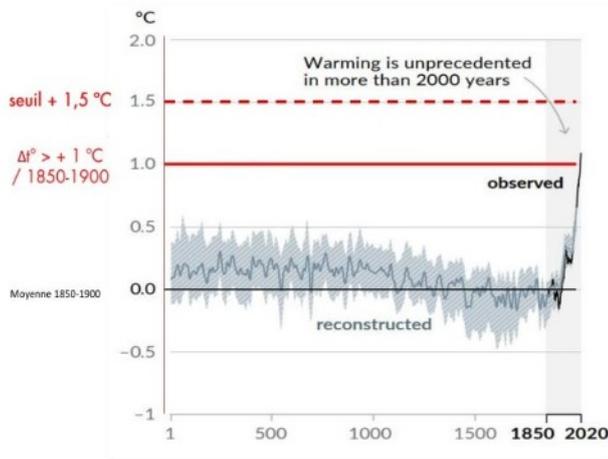
Olivier Cantat, Géographe-climatologue, GIEC Normand  
UMR IDEES 6266 CNRS  
Université de Caen Normandie





## Le réchauffement contemporain, une rapidité et une intensité sans précédent depuis 2 millénaires

Anomalie de la T° du globe depuis 2 000 ans



Variations de la température de surface globale reconstituées à partir d'archives paléoclimatiques et de données directes

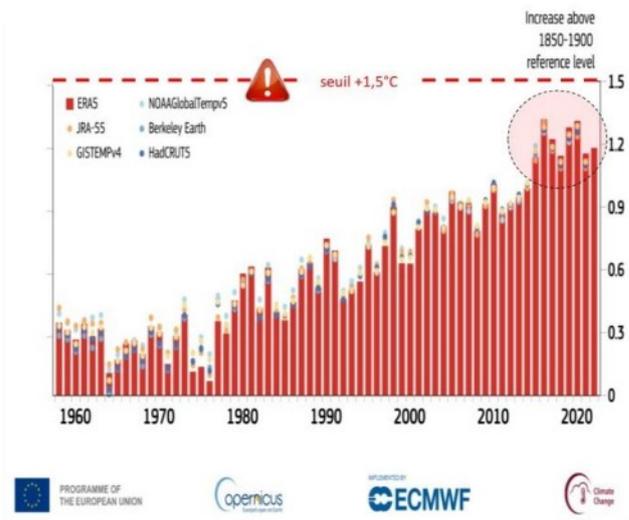
GIEC 2021 (AR6) :

« La température globale sur la surface de la Terre était **plus chaude de 1,09°C entre 2011 et 2020** qu'elle ne l'était entre 1850 et 1900 »



## Une concentration des années les plus chaudes sur la dernière décennie

Anomalie de la T° du globe depuis 1958



Globe en 2022 | Copernic (copernicus.eu)

GIEC 2021 (AR6) :

« La température globale sur la surface de la Terre était **plus chaude de 1,09°C entre 2011 et 2020** qu'elle ne l'était entre 1850 et 1900 »

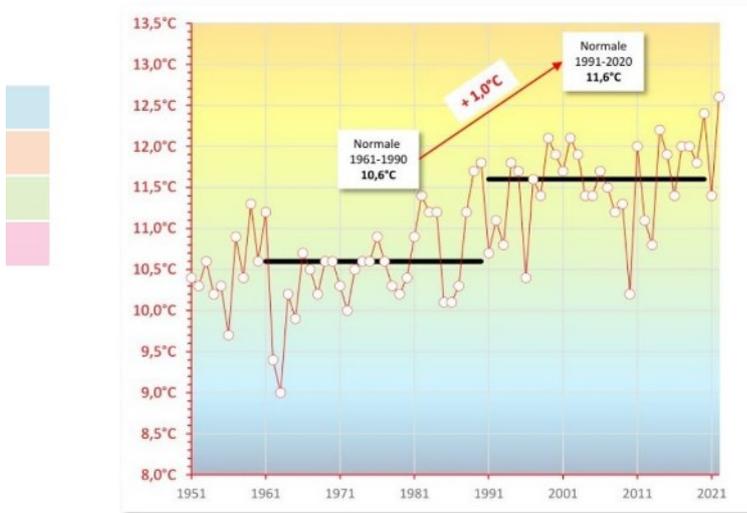
COPERNICUS et Météo-France :

- les 8 dernières années = **les 8 années les plus chaudes**



## Le réchauffement contemporain, une réalité aussi en Normandie

### Chronique de la T° annuelle à Caen entre 1951 et 2022



Données Météo-France, traitements et réalisation O. Cantat, 2023



10

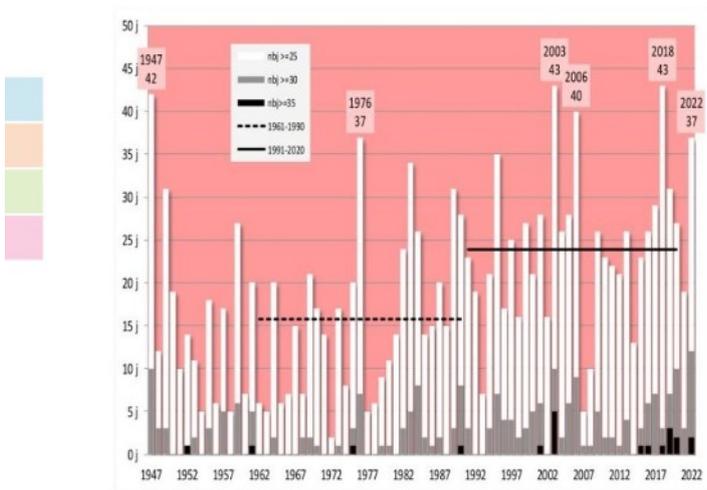
Une forte variabilité interannuelle

doublée d'une tendance nette au réchauffement

quantifiée par la comparaison des deux dernières « normales » climatiques successives (+ 1,0 °C)

## Le réchauffement contemporain, une réalité aussi en Normandie

### Chronique du nb de jours de chaleur à Caen entre 1951 et 2022



Données Météo-France, traitements et réalisation O. Cantat, 2023



11

Une forte variabilité interannuelle

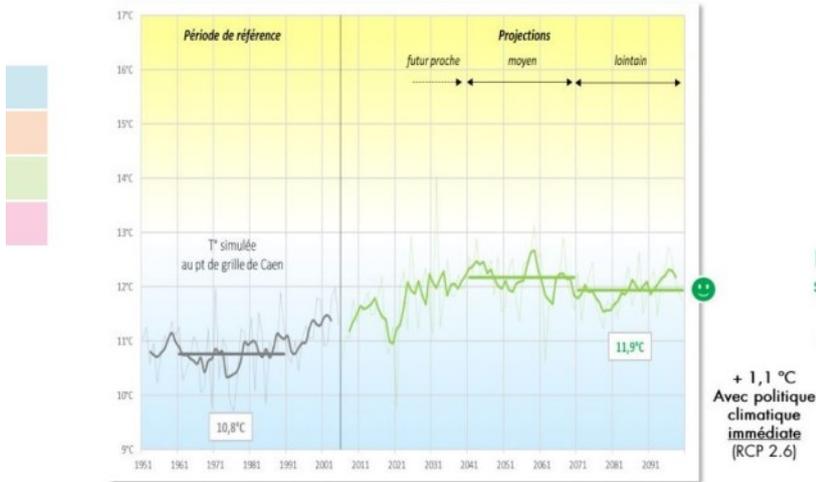
doublée d'une tendance nette à l'augmentation

Pour les très fortes chaleurs (> 35 °C), ce qui était exceptionnel dans les années 1950 à 1990 devient quasi récurrent chaque année depuis la fin des années 2010...



## Les perspectives climatiques en Normandie en 2 100, toujours plus chaud

### La T° moyenne annuelle à Caen entre 1951 et 2100

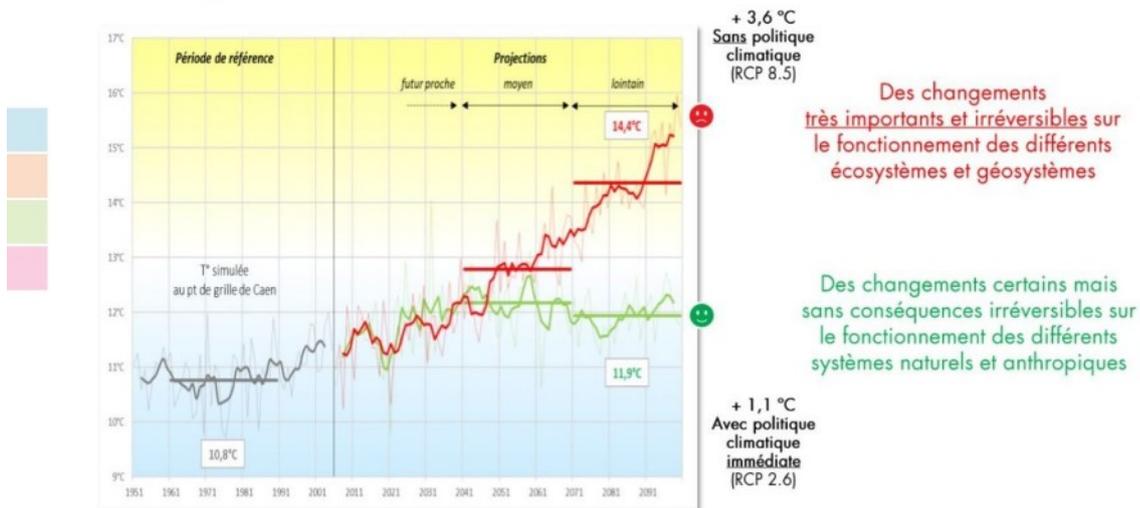


Sources : données ALADIN-CLIMAT, DRIAS 2020 ; réalisation Cantat, 2023



## Les perspectives climatiques en Normandie en 2 100, toujours plus chaud

### La T° moyenne annuelle à Caen entre 1951 et 2100



Sources : données ALADIN-CLIMAT, DRIAS 2020 ; réalisation Cantat, 2023





## La Normandie inégale face au changement climatique

### La diversité régionale du climat normand...



Une région composée de 3 grands types de « pays climatiques »

Rôle des facteurs géographiques locaux sur les précipitations et la température de l'air (altitude, position d'abri ou d'exposition aux flux pluvieux, distance à la mer...)

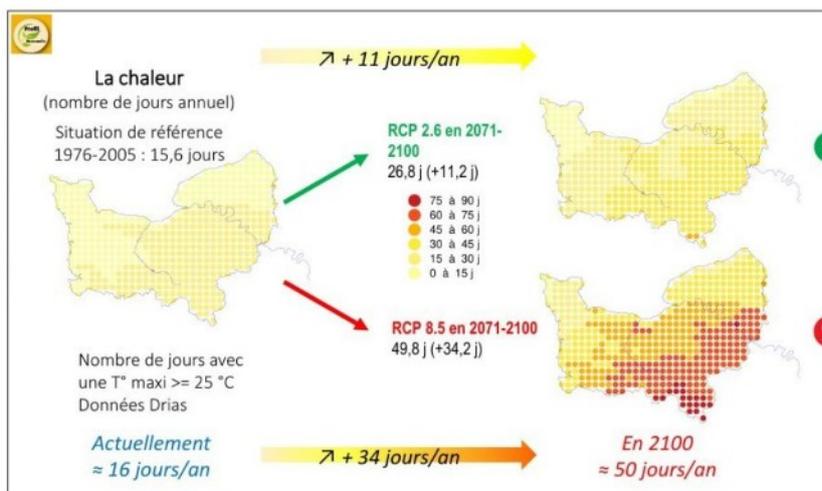
- 1** Maritime (+ doux, + humide)
- 2** contrasté des collines (+ frais, + arrosé)
- 3** abrité des plateaux (+ sec)
- ... côtier (+ éventé)

Réalisation O. Cantat, 2022



## En 2100, l'allongement des étés

### La chaleur en Normandie (plus de 25 °C dans la journée)



Si scénario pessimiste

Secteurs continentaux plus affectés

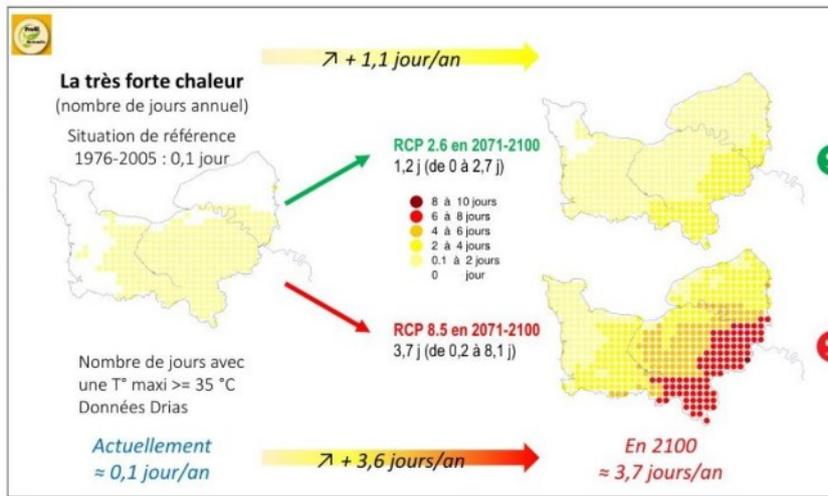
En moyenne : ≈ + 34 jours/an

Disparités entre les littoraux (< 20 jours) et les confins du Perche (> 80 jours)

Évolution du nombre de jours de chaleur en Normandie. Scénarios RCP 2.6 et 8.5 à l'horizon 2100 [expérience Météo France CNRM 2020 : Modèle Aladin]. Période de référence (1976-2005). Données Drias [traitement et réalisation O. Cantat, 2022]

## Des épisodes caniculaires plus fréquents

La très forte chaleur en Normandie (plus de 35 °C dans la journée)



Évolution du nombre de jours de très forte chaleur en Normandie. Scénarios RCP 2.6 et 8.5 à l'horizon 2100 (expérience Météo France CNRM 2020 : Modèle Aladin). Période de référence (1976-2005). Données Drias (traitement et réalisation O. Cantat, 2022)

Si scénario pessimiste

Secteurs continentaux plus affectés

En moyenne :  
≈ + 4 jours/an

Disparités entre les littoraux (< 2 jours) et les confins du Perche (> 8 jours)

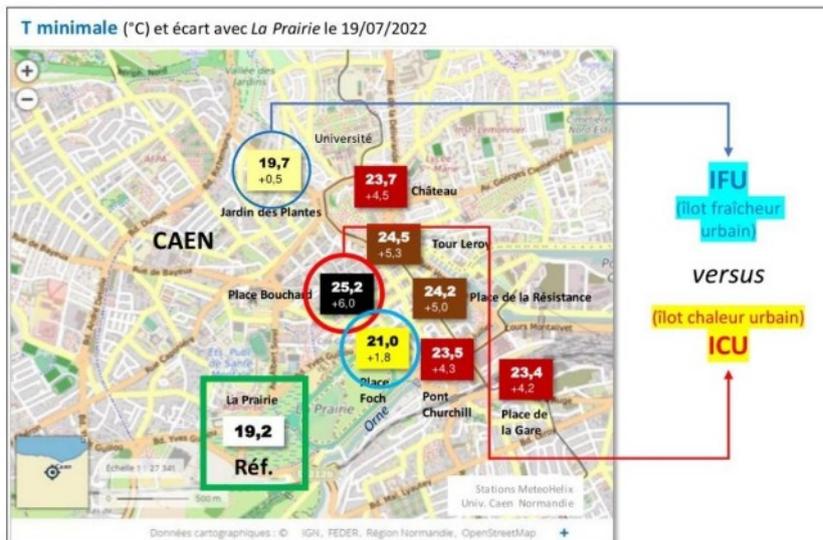
→ Pb/ activités plein air agri et élevage santé (stress thermique)



16

## Des conditions éprouvantes pour la santé

Un exemple de conditions caniculaires aggravées par la ville (ICU)



Réalisation O. Cantat IDFFS Caen 2022

Importance de la nature en ville pour lutter contre les ICU

→ particularités du Jardin des plantes et de la Place Foch... (IFU)



17

## En résumé...

- Le changement climatique est déjà une réalité en Normandie et il devrait s'accroître dans les décennies à venir...
- Les extrêmes d'aujourd'hui seront la normale de demain...
- Des adaptations sont à prévoir dès maintenant dans tous les secteurs d'activités et à différencier selon les territoires...

## D'autres enjeux que l'adaptation au changement climatique

### LES GRANDS ENJEUX POUR LES COURS D'ÉCOLES



fig. in présentation du CEREMA aux assises de la Biodiversité

# L'amélioration du cadre de vie pour développer le bien-être des enfants par le CAMSP/CMPP\* et l'ANBDD\*

- Guide Isadora
- Travail sur le PRSE 4 (fiche sur l'urbanisme et la santé)
- Bilan sur les installations de cours de primaires

1. Comment se passe la gestion des groupes d'âge, des besoins différents sont-ils à noter ?
2. Les abords des écoles (crèches, centre de loisir, etc.) sont aussi importants. La journée va principalement mentionner les cours d'écoles, mais l'ensemble des lieux éducatifs sont ciblés.
3. Pour les enfants en situation de handicaps ou à besoins spécifiques, comment sont-ils pris en compte dans les aménagements ?

⇒ Les enfants sont à impliquer dans les réflexions et les besoins (des élèves, de l'école, etc.) sont identifiés pour prendre en compte les différentes situations. Il est aussi possible de responsabiliser les enfants dans la gestion du matériel mis à disposition. L'adaptation au lieu et aux utilisateur·rices est essentielle.

4. La prise en compte des handicaps fait partie des normes. Il est aussi essentiel d'imaginer des espaces qui peuvent être utilisés par tous y compris les personnes en handicaps notamment les « meilleures » installations. Les handicaps sont aussi à anticiper dans ces projets, même s'il n'y a pas de personnes concernées au moment du lancement des réflexions.
5. La présentation reprend essentiellement des cas du premier degré (primaire), quid des besoins des collégiens ? : y a-t-il des retours d'expériences à partager ? Est-ce que des comparaisons sont possibles ?  
⇒ Les besoins sont à adapter aux âges et aux situations. Le collège de Portbail appuie la nécessité d'adapter les installations. Par exemple, le mélange des âges serait moins bénéfique pour les collégiens que pour les plus petits, les écarts entre les sixièmes et les troisièmes restent trop importants en terme de besoins et d'envies.
6. L'inclusion des agents d'entretien et du personnel est importante. L'entretien reste un frein important (propreté, etc.) dans la réalisation de ce type de projet.



## Accompagner le développement de l'enfant pour sa santé et son bien-être

Alexanne BLANCHET, psychologue, CMPP Centre Manche  
Maryline BURGNET, enseignante spécialisée, CAMSP Centre manche  
Anne-Sophie DE BESSES, chargée de mission, ANBDD

Mercredi 17 avril 2024

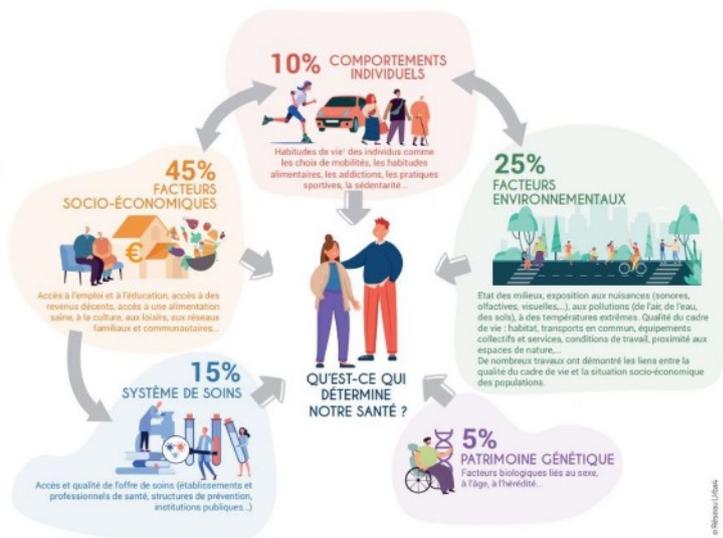


# L'ENJEU SANTÉ : QU'EST-CE QUI DÉTERMINE NOTRE SANTÉ ?

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

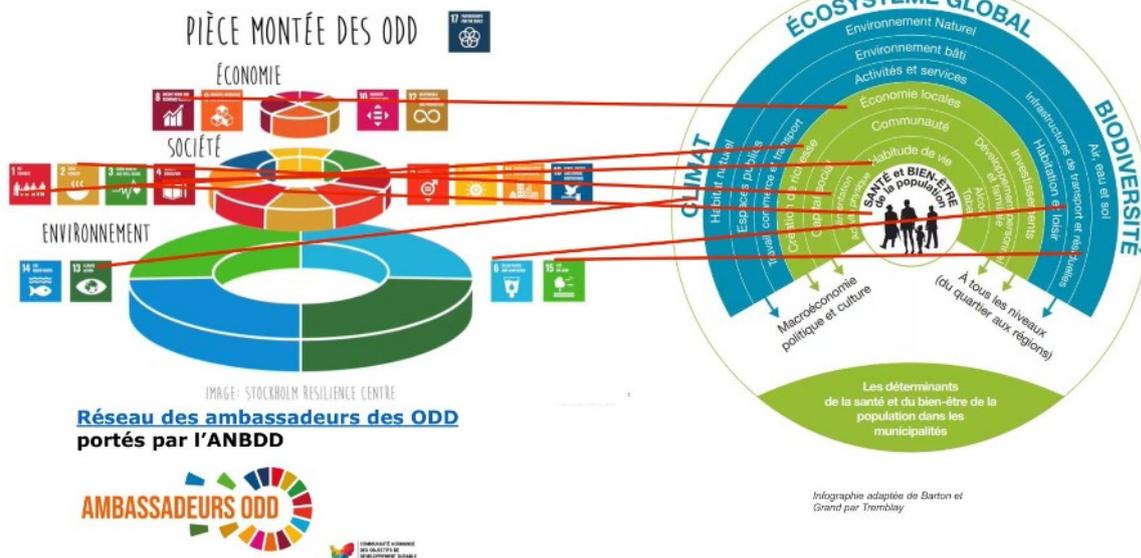
Source : OMS

Source : Les Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : Représentation de Lalonde / Synthèse des travaux Barton et al., 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N. et al. 2010 - Pondération des déterminants de la santé en Suisse, université de Genève ; Los Angeles County Department of Public Health, 2013 - How Social and Economic Factors Affect Health

# DD ET PROMOTION DE LA SANTÉ : UNE ALLIANCE BÉNÉFIQUE AU SERVICE DES HABITANTS



# L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ



## SANTÉ-DÉVELOPPEMENT DURABLE : DES CHIFFRES

**4 cancers sur 10** en France pourraient être évités par des actions sur les modes de vie ainsi que par une réduction de l'exposition aux facteurs environnementaux : tabac, alcool, alimentation, infections, activité physique, pollution de l'air extérieur... (Source : Santé Publique France)

**6 épidémies zoonotiques majeures** ont émergé depuis 2000 : Ebola, Covid-19... Ces maladies sont liées aux changements causés par les activités humaines : pratiques agricoles, échanges internationaux... (Source : adaptée de PNUE 2016)

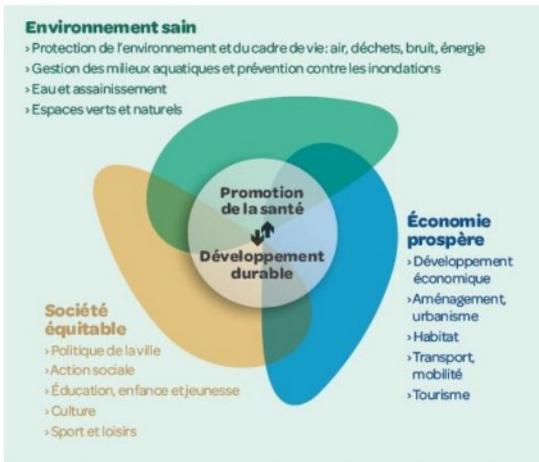
**19,8 % de la population Normandie âgée de 18 ans et plus serait en situation d'obésité** selon les résultats de la dernière enquête Obepi en 2020 (vs 17 % en France) (Source : Diagnostic PRSE4 Santé Publique France, ORS-CREAI)

**Deux épisodes caniculaires été 2022 : Une surmortalité relative de + 18 % soit 108 décès en excès** en Normandie pendant ces 2 épisodes (Source : Diagnostic PRSE4 Santé Publique France, ORS-CREAI)

**40 000 décès par an** pourraient être évités si la concentration moyenne annuelle de particules fines (PM2,5) ne dépassait pas la valeur guide de l'OMS fixée à 5 µg/m3 . (Source : Santé Publique France)

# COLLECTIVITÉS : VÉRITABLES ACTEURS DE LA SANTÉ

Agir sur la santé de la population, c'est aller au-delà l'approche centrée sur l'offre de soins : C'est aussi agir sur une **multitude de déterminants**, à plus long terme, en s'appuyant sur **les politiques publiques**.



## Qui est concerné ?

Communes rurales

Communes périurbaines

Communes urbaines

EPCI

Autres collectivités territoriales

## L'UFS : UNE FICHE-OBJECTIF DU PRSE4



Mieux intégrer l'urbanisme favorable à la santé (UFS) dans les politiques territoriales et projets d'aménagement des collectivités, des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement.

Les déterminants de santé sur lesquels les choix d'aménagement sont susceptibles d'agir :

Environnement physique / milieux				Environnement physique / Cadre de vie				
Qualité de l'air	Eaux	Qualité des sols	Biodiversité	Champs électromagnétiques	Environnement sonore	Luminosité	Température	Sécurité
Environnement socio-économique			Style de vie & Capacités individuelles					
Interactions sociales	Accès à l'emploi, aux services et aux équipements		Activité physique	Alimentation	Compétences individuelles	Revenus		

•Minimiser l'exposition des populations à des facteurs de risque tels que la pollution de l'air, les nuisances sonores, l'isolement social...

•Maximiser leur exposition à des facteurs de protection et de promotion de la santé – comme la pratique de l'activité physique, l'accès aux soins ou aux espaces verts...

•Tout réduisant les inégalités sociales de santé.

<https://www.normandie.prse.fr/>



## L'UFS : 8 AXES



### Point de vigilance

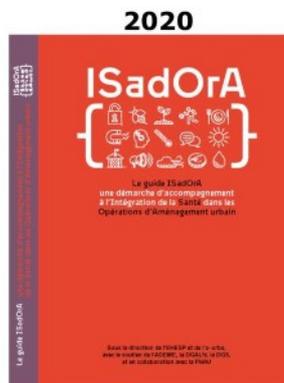
Mettre en oeuvre un projet global intégrant aussi :

- le bâti ;
- les abords de l'école ;
- les déplacements vers l'école ;
- l'ouverture de la cour aux habitants...

Source : Le Booster de l'UFS, ADEME

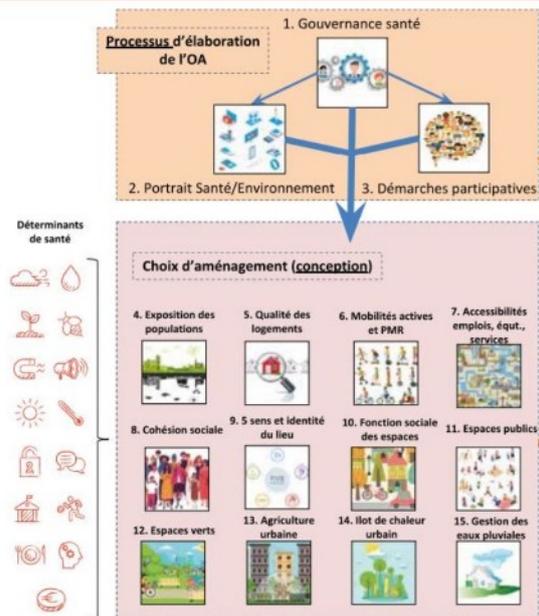
## L'UFS : UNE MÉTHODE ISADORA

### 15 clés opérationnelles



[A télécharger](#)

[Fiches synthétiques IsadOrA](#)



- Piloter le projet - Gouvernance santé.
- Évaluer les besoins - Portrait santé-environnement.
- Intégrer les parties prenantes - démarche participatives.
- Avoir une approche systémique et travailler en transversalité.
- Évaluer le projet.

## 4 FONCTIONS DU POTENTIEL SANTÉ D'UN ESPACE VERT ET DE NATURE



### 1. Fonction d'atténuation de l'exposition à des facteurs de stress environnementaux

- Pollution de l'air (+)** réduction de l'exposition / barrière physique/éloignement des sources d'émissions de polluants primaires
- (-)** Émission de COV biogéniques et d'aérosols organiques secondaires et pollens
- Chaleur (T) (+)** modification de l'albedo, augmentation de l'humidité de l'air par évapotranspiration → lutte contre les ICU
- UV (+)** vitamine D, ombrage ; **(-)** mélanome
- Bruit (+)** réduction de l'exposition / barrière acoustique /éloignement des sources

### 2. Fonction de développement des capacités

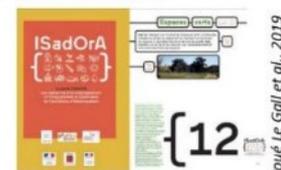
- (+)** Pratique d'activité physique
- (+)** Renforcement de la cohésion sociale (*opportunités de contact entre les individus*)

### 3. Fonction de restauration psychologique et de bien-être

- (+)** Réduction du stress (la vue ou l'usage d'EV susciteraient des émotions positives bloquant les émotions négatives et amélioreraient ainsi la réponse au stress)
- (+)** Restauration de l'attention (*repos du mécanisme neurocognitif dont dépend la concentration*)
- (+)** EV constituent des milieux thérapeutiques → bénéfiques sur le bien-être (*bonne humeur, pensées positives*)

### 4. Fonction environnementale

- (+)** Préservation de la biodiversité et des écosystèmes
- (+)** Lutte contre les inondations
- (+)** approvisionnement alimentaire



## RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE : LES PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR UNE SEULE SANTÉ

- Favoriser le **bien-être des enfants** (nouveaux jeux non genrés, des activités pour tous, reconnection des enfants à la nature) ;
- **S'adapter au changement climatique** et lutter contre les îlots de chaleur : déminéralisation des sols, création d'ombrages naturels) pour apporter de la fraîcheur à la cour de récréation et aux bâtiments scolaires ;
- **Protéger la ressource en eau** : désimperméabilisation et gestion des eaux pluviales à la parcelle ;
- **Promouvoir et favoriser la biodiversité** et la nature en ville (essences locales, différentes strates de végétation, aménagements pour la faune...) ;
- Développer les **projets pédagogiques** et une meilleure **concertation** au sein des établissements scolaires.



### Points de vigilance :

- Espèces végétales plantées non allergisantes.
- Gestion de l'eau stagnante (moustiques).

## POURQUOI REPENSER L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLE ?

### PRÉSENTATION CAMSP ET CMPP

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce et les Centres médico-psycho-pédagogiques sont des établissements médico-sociaux qui proposent des consultations et des soins ambulatoires à des enfants et des adolescents qui éprouvent des difficultés relationnelles, d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école.

Le projet d'aménagement des cours d'école s'inscrit dans le cadre de la mission de prévention de nos centres.

### Qui sommes-nous ?



## NOS CONSTATS

Augmentation du nombre d'enfants orientés par l'école dans nos structures pour des troubles de l'attention, troubles relationnels, retard psychomoteur, retard de langage...



## LES BESOINS DE L'ENFANT

- Besoin de répéter des expériences motrices et sensorielles variées
- Besoin de temps libre dans un espace riche et propice à la créativité et à la socialisation
- Besoin d'évoluer dans un environnement naturel

**=> Bien souvent, les cours d'école ne sont pas adaptées aux besoins des enfants.**



## LES BÉNÉFICES D'UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ



- Amélioration des comportements, diminution des conflits entre enfants en diversifiant les espaces permettant à chacun de trouver sa place (petits/grands, filles/garçons).
- Meilleures conditions pour les apprentissages : des élèves plus attentifs en classe.
- Acquisition d'habiletés sociales entre enfants grâce à la valorisation du jeu libre avec les éléments naturels.
- Développement du langage et de la motricité en proposant des expériences motrices, sensorielles riches et diversifiées.

# PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (1/10)

*Besoin de se mouvoir, besoin d'éviter les dangers*

## ➤ Une cour aussi sûre que nécessaire

Le risque est un paramètre essentiel pour le développement moteur et cognitif de l'enfant. La cour doit permettre une prise de risque mesurée pour tester ses capacités corporelles et prendre des initiatives.

Maternelle

Primaire



# PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (2/10)

*Besoin de se mouvoir, besoin d'éviter les dangers*

La présence de jeux d'équilibre, de relief et de traversées d'escalade sont autant d'aménagement favorisant le dépassement de soi, la gestion de l'appréhension, l'endurance et la conscience corporelle.



## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (3/10)

*Besoin de se mouvoir, besoin d'éviter les dangers*

### ➤ Circuler

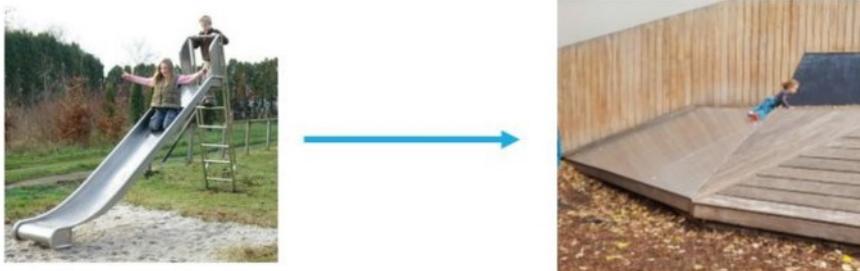
En maternelle, la cour de récréation est également le terrain d'utilisation d'engins roulants (draisiennes, trottinettes, vélos...). Il est important de pouvoir penser un circuit en relief et ludique pour permettre cet usage dans des bonnes conditions.



## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (4/10)

*Besoin de communiquer, besoin d'appartenance, besoin d'estime, besoins sociaux, besoins affectifs*

### ➤ L'enfant se constitue au sein des interactions sociales.



Permettre aux enfants lorsque c'est possible des expériences partagées

## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (5/10)

*Besoin de communiquer, besoin d'appartenance, besoin d'estime, besoins sociaux, besoins affectifs*

### ➤ Se cacher, s'isoler, s'abriter

A tout âge les enfants manifestent le désir de s'isoler, seuls ou à plusieurs.

Les cabanes, huttes, nids, tunnel permettent aux enfants de se sentir dans un espace à leur échelle, isolé et abrité mais facilement visibles par les adultes (*cloisons à claire voie*).

Les cabanes, pour les plus petits, c'est l'occasion de tester positivement la séparation et c'est également un support pour l'imaginaire.

Maternelle

Primaire



## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (6/10)

*Besoin de communiquer, besoin d'appartenance, besoin d'estime*

### ➤ Affiner ses sens

Depuis son plus jeune âge l'enfant perfectionne ses capacités sensorielles, il est important d'aménager les cours d'écoles avec des activités « éveillant » les sens et permettant ainsi des expériences qui aident l'enfant à se découvrir (miroirs, tube sonore...), transvaser des matériaux (sable, copeaux...), jouer avec l'eau (rivières pédagogiques, circuits ludiques...).

Maternelle

Primaire



## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (7/10)

*Besoin de se recréer, besoin de s'occuper et de se réaliser, besoin de communiquer*

### ➤ Imiter, créer et se construire

Des malles à jouer, des établis peuvent être installés pour favoriser la socialisation, l'exploration, la manipulation et le jeu libre.



## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (8/10)

*Besoin de se recréer, besoin de s'occuper et de se réaliser, besoin de communiquer*

La cour doit permettre un réel choix d'actions en offrant à l'enfant des structures et des matériaux riches de potentialités sur lesquels il aura prise et qu'il utilisera à son gré.



Maternelle

Primaire

## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (9/10)

*Besoin de se recréer, besoin de s'occuper et de se réaliser, besoin de communiquer*

### ➤ Se regrouper dans des espaces calmes

Offrir un espace de regroupement joyeux et accueillant. « L'esthétique et le sensible sont fondamentaux : il faut offrir du beau à nos enfants » (cf. S. Marinopoulos, santé culturelle).

Permettre aux enfants d'exposer des travaux divers pour une expression individuelle et collective, ouvrir les préaux à des expositions temporaires.



## PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS (10/10)

*Besoin d'apprendre, besoin de se recréer, besoin de s'accomplir*

La nature est un environnement calme, riche en sensations ne provoquant pas de surcharge sensorielle.

Les expériences en plein air accroît les connaissances des enfants sur leur environnement et favorisent les découvertes.



# AILLEURS ...



## Des exemples d'aménagement :

- École de l'Îlle à Rennes
- Les cours oasis à Paris
- La campagne « ose le vert » en Belgique
- Les cours « jeu t'aime » en Belgique
- Programme OPALE en Angleterre
- Jardin d'enfants à Fuji au Japon
- ..Etc

## Pour en savoir plus

### Sites :

- [yapaka](#)
- [caue75](#)
- [Une journée école en plein air](#)

### Ouvrages :

- [Emmenez les enfants dehors](#) C.FERJOU, M.FAUCHIER-DELAUVIGNE
- [L'enfance dans la nature](#) M.FAUCHIER-DELAUVIGNE
- [L'école à ciel ouvert](#), S.WAUQUIEZ, N.BARRAS, M.HENZI
- [Dehors les enfants](#) A.J. HANSCOM



MERCI DE VOTRE ATTENTION

**SITES INTERNET**  
**[ANBDD](#)**  
**[CMPP et CAMSP CENTRE MANCHE](#)**

1. *Quels aménagements ont été faits dans l'expérience présentée ?*  
*Fruitiers, potagers, construction de tipi, replantation de la Haie, installation de rondins sous un arbre pour offrir un moment calme (permet aussi d'avoir un point d'ombre et de tester la mobilité !), remise en fonctionnalité des hôtels à insectes. Des délimitations naturelles sont prévues pour limiter les passages à certains endroits (dangerosité) et apporter des zones d'ombres pour permettre l'utilisation de certains aménagements.*
2. *Le temps des aménagements dépend du nombre de personnes qui s'impliquent, mais il faut compter environ 1/2 journée de travaux au minimum.*



## LE CONTEXTE ACTUEL EN QUELQUES LIGNES

- 80 % de la population vit en ville
- perte rapide et continue de la biodiversité à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité
- pas de vie correcte sans une nature riche et variée

Cour d'école  
ou abords  
=  
quotidien avec la  
nature

Pistes concrètes pour  
aborder la biodiversité  
avec les enfants et  
les amener à renouer  
avec la nature de  
proximité

# 1. COMPRENDRE LA BIODIVERSITÉ ET SON LIEN ÉTROIT AVEC L'HOMME

Biodiversité = ensemble des  
forme de vie sur Terre, de  
leurs gènes, et des relations  
qui existent entre eux et avec  
leurs milieux de vie. C'est  
donc un ensemble d'entités  
biologiques, en interaction  
entre elles.

99

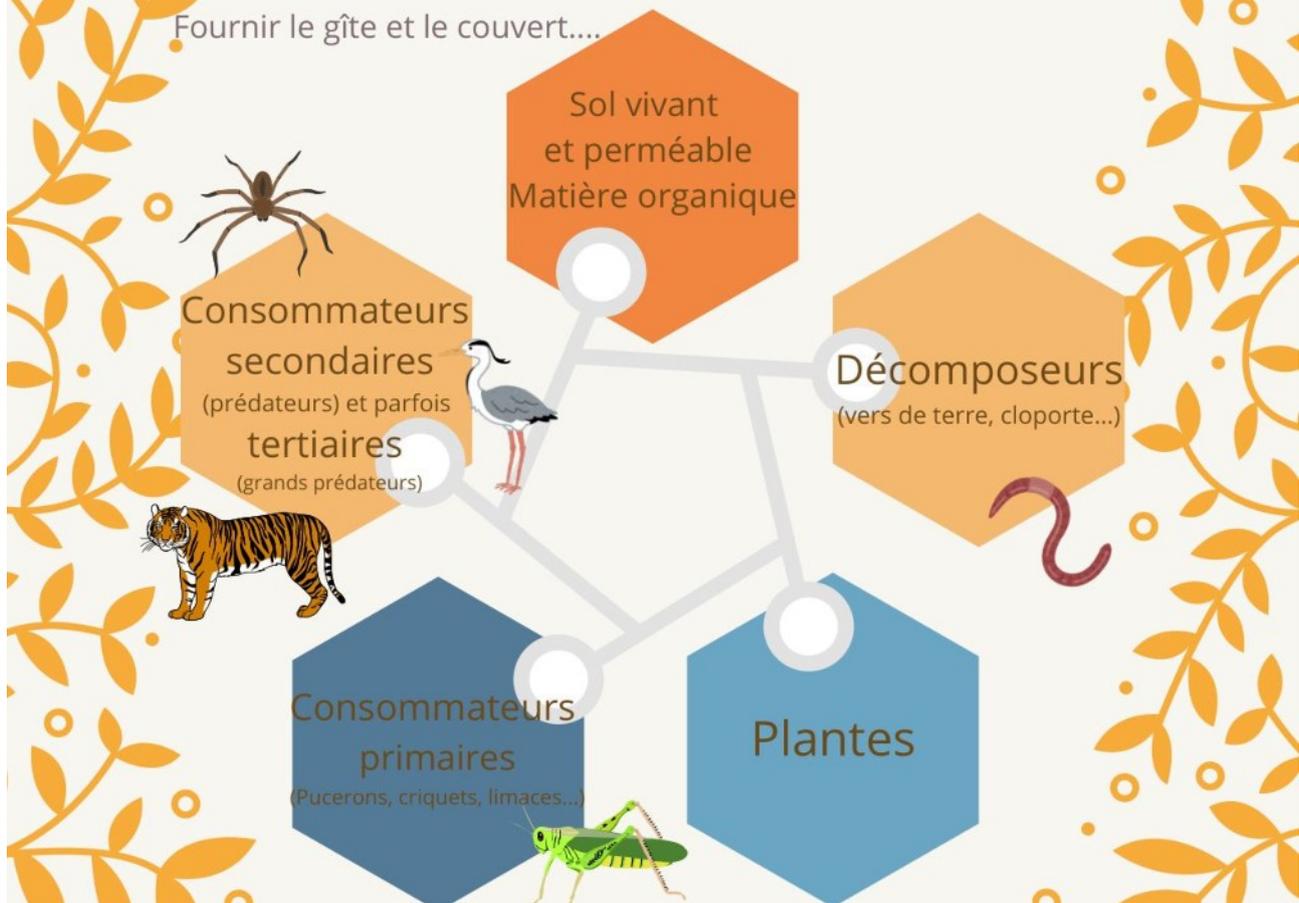
70

35



## 2. VOTRE DÉFI: AVOIR LE PLUS DE BIODIVERSITÉ POSSIBLE DANS LES COURS DE RÉCRÉATION

Fournir le gîte et le couvert...



### 3. PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES POUR LA COMMUNAUTÉ EDUCATIVE

Communauté éducative :  
ensemble des personnes qui œuvrent à la réussite  
des élèves (personnels éducatifs et administratifs,  
parents d'élèves, partenaires de l'école).

En amont des  
aménagement

Mise en place  
des  
aménagement

Après la mise  
en place des  
aménagement

En amont des  
aménagement

### 3. PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES POUR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Y a t il de la biodiversité dans ma cour ?

Partir sur la piste de la biodiversité => tous les lieux sont à prospecter. Même le bitume !

D'une année sur l'autre, à la même période, idéalement au printemps, ça peut être intéressant de recommencer cette quête de la biodiversité pour observer et évaluer l'impact des aménagements réalisés. Il ne s'agit en aucun cas de tout identifier. Pour tout identifier, il faudrait être spécialiste et même spécialiste dans plusieurs domaines.

**Réfléchir avec les élèves aux aménagements possibles et les impliquer dans la mise en place.**

Mise en place  
des  
aménagement

### 3. PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES POUR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Moments riches pour les élèves qui concrétisent une partie de leurs idées et collaborent pour les mettre en place.



Valorisation  
Plus value  
Communication



Phase 1: école d'Orglandes, 2023

Après la mise  
en place des  
aménagement

### 3. PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES POUR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

On peut dégager 2 approches pédagogiques

#### La classe en nature

avec la nature comme source d'apprentissage avec des enjeux de socialisation, de développement de l'autonomie, de renforcement de prise d'initiatives de élèves, de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, de sensibilisation au développement durable, de favoriser une approche transdisciplinaire...

Approche déclinable en 2 axes :

- un axe où les élèves sont libres d'évoluer, d'utiliser et de découvrir à leur guise les aménagements de leur espace végétalisé. Les adultes n'interviennent pas et sont là pour garantir la sécurité des enfants.

- un axe où les élèves sont libres d'évoluer, d'utiliser et de découvrir les aménagements de leur espace végétalisé MAIS avec un adulte à proximité, disponible, qui rebondit sur les trouvailles des enfants, qui répond à des questions, qui interpellent sur un évènement (l'eau absorbée par le sol un jour de pluie, un oiseau qui chante au printemps...). Il s'agit pour l'adulte de réagir aux opportunités que lui offre la nature.

Après la mise  
en place des  
aménagement

### 3. PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES POUR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

#### La classe en plein-air

où l'espace extérieur est utilisé comme une extension de la classe avec comme objectifs de réduire les nuisances sonores, de privilégier le travail par groupe, de mobiliser l'attention, de faciliter les changements de posture, de s'oxygéner, d'expérimenter et de s'exercer dans un espace ouvert...

Approche déclinable en 2 axes :

- un axe où les enseignants proposent des activités scolaires classiques mais à l'extérieur.
- un axe où les enseignants proposent des activités scolaires en lien direct avec un ou des aménagements

Après la mise  
en place des  
aménagement

### 3. PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES POUR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Relations entre l'école du dehors et l'école du dedans

Exemple du potager comme outil d'apprentissage des **mathématiques**



*Merci pour votre attention*

**SITE INTERNET DU [CPIE DU COTENTIN](http://www.cpie-cotentin.fr)**



## RETOURS D'EXPÉRIENCE EN ATELIERS



*Échanges lors des ateliers de retours d'expérience*

## Présentation in situ du Parc de Pirou « le Jargon des oies »

en présence de Mme LEFORESTIER - Maire de Pirou, de Thibault GUEZAIS - paysagiste-concepteur à l'Agence Novascape et du CAUE50

### RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR DES AMÉNAGEMENTS DE COURS D'ÉCOLE ET DE LEURS ABORDS SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

#### Parc du Jargon des oies de Pirou

*Des initiatives voient le jour un peu partout dans le monde et en France. L'objectif de la renaturation des établissements scolaires est de transformer les cours d'écoles bitumées en îlots de fraîcheur et de découverte, plus agréable à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.*

*Ce document vous invite à décrire les conditions de la mise en œuvre de votre action et à analyser les avancées/difficultés rencontrées dans votre projet.*

<b>Date de début de projet :</b> <i>Eté 2018</i>	<b>Emetteur :</b> <i>José CAMUS-FAFA - Commune de Pirou (50)</i>
<b>Diffusé à :</b>	
<i>Nom :</i> <i>Prénom :</i> <i>Fonction :</i> <i>Organisme :</i>	<i>Nom :</i> <i>Prénom :</i> <i>Fonction :</i> <i>Organisme :</i>
<b>Objectif principal du projet</b>	<i>Créer un parc naturel qui intègre des enjeux de cadre de vie, de biodiversité, de tourisme et ludique</i>

#### • **Le projet en quelques lignes**

*La commune de Pirou a souhaité aménager un parc ouvert au public, en lien avec différents équipements publics, notamment l'école du château de Pirou situé à 50 m environ.*

*La commune s'est donnée comme objectifs d'offrir un espace permettant aux scolaires (école de Pirou et écoles périphériques) de développer des ateliers pédagogiques en lien avec la découverte de la Nature (paysage, faune et flore) et la pratique de savoir-faire liés au végétal (Jardins des Gourmandises : verger de petits fruits et espace d'expérimentations et de cultures potagères).*

*L'espace du parc est également le support d'activités sportives scolaires (Les foulées d'Halloween) et ainsi que d'autres activités scolaires en lien avec le centre de loisirs (temps périscolaire) et les associations locales ( Les Pirouésies).*

- **Spécificités de l'espace aménagé** (*taille, aménagements déjà présents...*)
- *Le Parc se déploie une parcelle de 5.8 ha à l'apex du marais arrière-littoral de Pirou et est situé en bordure du bourg administratif de Pirou-Pont. La parcelle forme une cuvette dont la partie basse, traversée par un ru, est en zone humide. Le parc est également à proximité immédiate des équipements sportifs / salle communale et du château médiéval de Pirou.*
- *Différents aménagements ont été engagés : Plantations, sentiers, mares, reméandrage d'un ru, création de mobiliers en bois sur mesure, aire de jeux sur le*

thème d'une légende locale, jardin de gourmandises, maison du jardinier, signalétique thématique et ludique.

- *Le parc est une ancienne parcelle agricole. La vocation agricole est pérennisée notamment par l'activité de fauche en fin d'été.*
- **Equipe projet** (personnes de votre organisme et/ou des organismes partenaires qui ont participé à la mise en œuvre du projet)

Nom	Structure	Rôle dans le pilotage du projet
	Mairie de Pirou	Maitre d'ouvrage
	Groupement de MOE	Conception / Réalisation / Concertation /Animation
	Ecole du château	Participation aux ateliers sur le Jardin des Gourmandises
	CPIE du Cotentin	Animation d'atelier nature en lien avec l'école du château
	Parc des marais	Financement des interventions liées à la Nature
	Lycée agricole de Coutances BTSA Campus Nature	Atelier chantier pédagogique en lien avec la MOE
	Association des parents d'élèves	Investissement sur les ateliers pédagogiques et sportifs
	Les Pirouésies (association culturelle)	Animation d'atelier associant Poésie et nature

- **Parties prenantes du projet** (élèves, familles des élèves, élus...)

- Professeur et les élèves
- Groupement de MOE
- Services techniques

- **Financement du projet**

- Commune de Pirou
- Région Normandie
- 1. Département de la Manche
- 2. Agence de l'eau
- 3. PNR Marais du Cotentin et du Bessin
- 4. COCM

- ✓ **Aménagements réalisés sur l'ensemble du projet** (n'hésitez pas à joindre des photos de l'avant/après dans la mesure du possible)

Aménagements prévus	Aménagements réalisés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardins des gourmandises</li> <li>- Maison du jardinier</li> <li>- Points d'eau</li> <li>- Signalétique</li> <li>- Mobilier bois</li> <li>- Aire de jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardins des gourmandises</li> <li>- Maison du jardinier</li> <li>- Points d'eau</li> <li>- Signalétique</li> <li>- Mobilier bois</li> <li>- Aire de jeux</li> </ul>

- ✓ **Entretien de l'espace**

- Services techniques  
(Fiches techniques de gestion)

- ✓ **Points positifs de ce projet** (attitude des élèves, biodiversité...)

- Enthousiasme des élèves
- Sanctuarisation d'une zone humide / Piège carbone
- Amélioration et diversification des habitats naturels

- ✓ **Points à améliorer pour la suite ou pour le renouvellement du projet**

En interne (ressources humaines, moyens matériels...) :

En externe (partenaires, valorisation de l'action...) :

Participatif et évolutif en fonction de l'investissement et motivation des uns et des autres

- **Poursuite du projet**

- **Communication** (articles de presse...)

- Site Internet dédié : le Jargon des Oies.
- Facebook de la commune
- Participation au trophée ARTISAN - projet LIFE Normandie

- **Remarques**

## Présentation du projet d'aménagement de la cour d'école des Fontenelles située à Saint- Georges-Montcocq

par Mme SEGOVIA - enseignante et Mme GRANDIN – CIEC\*

<b>Date de début de projet : 2021/2022</b>		<i>Emetteur : GRANDIN Anne-Sophie CIEC</i>
<i>Nom : TCHODO Prénom : Amélie Fonction : enseignante CE2/CE1 Organisme : Ecole Les Fontenelle, Saint-Georges-Montcocq</i>	<i>Nom : SEGOVIA Prénom : Florence Fonction : enseignante CP Organisme : Ecole Les Fontenelle, Saint-Georges-Montcocq</i>	<i>Nom : HAMELIN Prénom : Karine Fonction : enseignante/directrice Organisme : Ecole Les Fontenelle, Saint-Georges-Montcocq</i>
<i>Objectif principal du projet</i>		<i>Créer un espace naturel ludique attractif pour les élèves et pour la biodiversité, se reconnecter avec le vivant</i>

### LE PROJET EN QUELQUES LIGNES

*Les enseignants de l'école les Fontenelles ont eu une réflexion sur la cour de l'école des cycles 1 et 2. Avec le soutien des parents d'élèves et la création du collectif cour d'école, les idées ont été enrichies.*

*Le CIEC et les 2 enseignantes, Mme Ségovia et Mme Chodo, ont chacune monté une classe Planète Manche sur la biodiversité. L'une sur la flore avec un aménagement au sein de la cour d'un espace jardin et d'un grillage végétalisé, l'autre sur la Faune en créant un terrarium dans la cour d'école. Ces classes Planète Manche ont permis d'accueillir la biodiversité dans la cour.*

*Dans le projet initial, une partie de la cour se retrouvait débitumée, des bancs étaient installés au pied de l'arbre, un parcours d'escalade était aménagé et une toile permettait d'apporter de l'ombre à la cour.*

*Après visite du collectif à l'école les Fontenelles, il a été proposé de demander à la Mairie de mettre à disposition un espace enherbé, sécurisé et jouxtant l'école. Ce nouvel espace a été accordé par la mairie et il est clôturé.*

### SPÉCIFICITÉS DE L'ESPACE AMÉNAGÉ

*L'espace est délimité par du grillage et une haie. Il possède des arbres et est attenant à l'école.*

### ÉQUIPE PROJET

<i>Nom</i>	<i>Structure</i>	<i>Rôle dans le pilotage du projet</i>
<i>HAMELIN Karine</i>	<i>Ecole les Fontenelles</i>	<i>Porteuse initiale du projet</i>
<i>SEGOVIA Florence</i>	<i>Ecole les Fontenelles</i>	<i>Porteuse initiale du projet</i>
<i>EY-DORENE Danielle</i>	<i>Adjointe aux affaires scolaires</i>	<i>Porteuse initiale du projet</i>
<i>GRANDIN Anne-Sophie</i>	<i>CIEC</i>	<i>Intervenante et accompagnatrice du projet</i>

## PARTIES PRENANTES DU PROJET

- Les élèves
- Les familles des élèves
- Les élus de la commune

## FINANCEMENT DU PROJET

- Financement des classes Planète Manche par le Conseil Départemental : 2500€
- Achat du bac pour le jardin par l'école : 500€
- Achat et pose du grillage par la mairie : 10 000€
- Matériel pour la conception du terrarium : récupération
- Plantes (dont brins de saules) : don par les familles et partenaires

## AMÉNAGEMENT RÉALISÉS SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Aménagements prévus	Aménagements réalisés
<ul style="list-style-type: none"><li>• un jardin potager sensoriel</li><li>• un terrarium extérieur</li><li>• une cabane végétale</li><li>• un parcours sensoriel</li><li>• des plantations de fleurs, plantes aromatiques</li><li>• un coin calme, sous les arbres pour écouter et observer la nature</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• un jardin potager sensoriel</li><li>• un terrarium extérieur</li><li>• une cabane végétale</li><li>• un parcours sensoriel</li><li>• des plantations de fleurs, plantes aromatiques</li><li>• un coin calme, sous les arbres pour écouter et observer la nature</li></ul>

## POINTS POSITIFS DE CE PROJET

- Les élèves montrent beaucoup d'enthousiasme et sont toujours très impliqués dans le projet.
- Les classes disposent de cet espace chacune leur tour.
- L'espace naturel ludique apporte une sorte d'apaisement aux élèves dont le comportement est habituellement agité.
  - Le projet répond aux besoins de bénéficier d'un espace de verdure à l'école ; espace qui a permis de créer pour les élèves une proximité avec la nature proche.
- Les parents ont répondu présents via des dons et/ou du temps passé à l'installation des aménagements.

## POURSUITE DU PROJET

Le projet a débuté sur l'année scolaire 2021/2022 et se poursuit avec une recherche d'amélioration de l'espace suite aux retours des élèves et à leur pratique quasi quotidienne à certaines périodes.

La Cabane vivante a été créée en novembre 2023 avec un tunnel.

Une classe eau a été réalisée sur l'année scolaire 2023/2024.

Réflexion pour la classe du dehors.

## Présentation du projet d'initiative citoyenne mené à proximité de l'école élémentaire d'Héauville « Le jardin fantastique »,

par Mme FIDELIN – Présidente de l'association Ratatouille - et Mme LEGER – CD50\*

### COMMENT FÉDÉRER AUTOUR D'UN PROJET DE RENATURATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE ?

Présentation du projet d'initiative citoyenne mené à proximité de l'école élémentaire d'Héauville « Le jardin fantastique », par Mme Fidelin (Présidente de l'association Ratatouille) et Mme Léger du Conseil Départemental de la Manche.

« En 2021, 10 bacs en permaculture ont été installés sur un terrain prêté par la mairie. Au début, le projet a été mal reçu car l'association a été vue comme moralisatrice.

Les forces du projet sont variées :

- l'intergénérationnalité avec les anciens du village qui sont systématiquement au jardin avec les enfants.
- l'économie circulaire. Pour exemples, l'association fait ses propres semis, plants, boutures... Les tabliers des enfants sont fabriqués pour les enfants par des anciennes du village avec des dons de tissus. Tous les lundis soirs, un atelier couture a lieu.
- la création d'un lien social. Le menuisier de la commune a fait un bac pour l'école par exemple.

Le projet est financé par le Département via les appels à initiatives citoyennes. Ce coup de pouce du département était essentiel notamment pour l'achat d'outils de jardinage.

Le jardin étant accolé à l'école, se pose la question de rendre les légumes comestibles. Un cahier des charges doit être élaboré puis tester pour permettre une consommation des légumes en direct (circuit court via la cantine). Cela permettrait de développer les jardins potagers et leurs intérêts pédagogiques et gustatifs.

Les légumes sont déjà cuisinés au sein de l'association. Ce statut permet plus de souplesse à ce sujet. Pour faire des crêpes cuisinées et mangées avec les enfants par exemple, les ingrédients sont choisis en local : le lait d'une ferme voisine, la farine du moulin, les œufs du poulailler...

Autre exemple, pour la prochaine réunion de rentrée de l'APE<sup>1</sup>, l'association va organiser un repas avec les légumes du jardin. Pour l'occasion, les serviettes et les nappes vont être réalisés par l'atelier couture. Et même les assiettes vont être réalisées au sein de l'association par Mme Fidelin (ancienne potière) avec de l'argile de proximité.

Comme c'est un RPI<sup>2</sup>, un petit jardin est envisagé pour l'autre école, l'école maternelle.

Des questions sont posées sur :

- l'entretien, notamment l'été. A savoir, qui fait en dehors des enfants ? Des parents commencent tout doucement à intégrer le projet.
- les porteurs de projets. Des projets sont refusés car les équipes en place ont peur.
- l'ouverture des espaces à l'extérieur avec la peur de détériorations.
- le découragement possible des acteurs de projet.

1 Association de Parents d'Elèves

2 Regroupement Pédagogique Intercommunal

- la sensation de certains jardiniers de se sentir voler sa récolte (sur un autre projet).  
L'objectif sur Héauville n'est pas d'obtenir la récolte donc il n'y a pas de problème sur le partage.

Les conseils à retenir seraient :

- de commencer doucement, humblement et d'écouter les idées des autres.
- de s'appuyer sur les socles associatifs et les citoyens.

## Présentation de la démarche globale de la commune de Tessy-Bocage présentée par M.VERDIER – DDTM50\* et M BESLON avec l'exemple de l'aménagement de l'école

<p>Date mise en œuvre atelier des territoires : De janvier 2022 à mai 2023</p>	<p>Émetteur : Fabrice Verdier (DDTM 50 / SADT / ATeP)</p>
<p>Diffusé à : PNR Marais du Cotentin et du Bessin / Conseil Départemental de la Manche</p>	
<p>Nom : DROUET Prénom : Marie-Noëlle Fonction : Animatrice EEDD en charge des projets éducatifs Organisme : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin</p>	<p>Nom : LEGER Prénom : Madeleine Fonction : Chargée de projet Éducation au développement durable et Initiatives citoyennes Organisme : Conseil Départemental de la Manche</p>
<p>Objectif principal de la démarche :</p>	<p>Mobiliser, faire participer et fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de territoire amené à se traduire par la mise en œuvre opérationnelle d'un plan d'actions.</p>

### LE DISPOSITIF « ATELIER DES TERRITOIRES » EN QUELQUES LIGNES

L'Atelier des territoires est un dispositif du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires qui accompagne depuis 2006 les collectivités locales dans l'émergence et la construction de leurs projets territoriaux.

Il permet de co-construire une vision partagée du territoire, en mobilisant élus, techniciens de l'État et des collectivités, porteurs de projets et habitants au travers de séances d'ateliers participatifs. Ce faisant, il incite les acteurs locaux à élaborer collectivement une stratégie d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations inter-territoriales. Il en découle une «feuille de route» de long terme déclinée en actions opérationnelles pour mener à bien le développement et la transition du territoire. Pour ce faire, la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) met à disposition une équipe pluridisciplinaire composée d'experts et urbanisme dont les compétences s'adaptent pour répondre à la demande locale mais aussi pour faire évoluer et faire émerger des projets.

### SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE SUPPORT DE LA RÉFLEXION

Le territoire support de la réflexion ne pouvait se cantonner aux seules limites communales. Il a été de fait projeté à l'échelle du « bassin de vie » de Tessy-Bocage qui correspond, au delta près, à l'ancienne Communauté de communes du canton de Tessy-sur-Vire, ancien nom de la commune avant qu'elle ne fusionne avec les communes de Fervache et Pont Farcy en 2016.

Territoire qualifiable de « médiant », entre Saint-Lô et Vire-Normandie, entre rural et périurbain pour lequel Tessy-Bocage et ses 2 220 habitants représentent une alternative sérieuse aux pôles principaux de Saint-Lô Agglo mais aussi au « triptyque » Condé/Saint-Amand/Torigny.

Définir ce « bassin de vie » comme échelle pertinente de l'étude a conduit à s'intéresser aux centralités existantes. En confortant tout en revitalisant ces dernières, c'est toute une démarche qui a été déclinée, de manière cohérente, au service du collectif.

## PILOTAGE DE L'ATELIER

*Le pilotage local de l'atelier a été assuré par la DDTM de la Manche (siège de Saint-Lô et délégation territoriale de Coutances) en lien étroit avec la commune bénéficiaire du dispositif.*

*Le pilotage implique de lancer et mettre en œuvre le marché subséquent de l'accord-cadre multi-attributaire de la DGALN, c'est-à-dire d'accompagner la collectivité et l'équipe pluridisciplinaire dans toutes les phases de l'Atelier (lancement, animation in situ, approfondissement). L'Atelier Local requiert de fait une forte mobilisation.*

## PARTIES PRENANTES (cf.annexe 1)

*L'Atelier met autour de la table, au sens propre comme au figuré, 3 grands types d'acteurs :*

- élus et techniciens locaux ;*
- équipe projets et partenaires ;*
- habitants et acteurs économiques et sociaux.*

*La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la mairie de Tessy-Bocage, la DDTM 50 et la préfecture de la Manche.*

*L'équipe projet pluridisciplinaire était composée d'architectes, urbanistes, paysagistes et géographes. En fonction des besoins (thématique spécifique à traiter), elle peut faire appel à des experts en sociologie, économie, tourisme, mobilité, hydrologie, etc.*

*La participation des habitants et des acteurs économiques et sociaux locaux reste déterminante afin que le projet de territoire in fine à mettre en œuvre soit partagé de tous.*

## FINANCEMENT DU PROJET

*L'accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire, d'un montant environ de 100 000 €, est pris en charge à 100% par la DGALN. Les frais d'organisation des trois sessions d'ateliers in situ (logistique et restauration) sont à la charge de la commune bénéficiaire de l'atelier.*

## ENCADREMENT

*L'Atelier Local est mis en œuvre par un accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents porté par la DGALN. Pour chaque Atelier, un marché subséquent est activé par les services déconcentrés pour mobiliser l'équipe de prestataires. Il précise les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations demandées qui n'ont pas été fixées dans l'accord-cadre.*

*La DGALN est responsable de la procédure de passation et du suivi de l'exécution de l'accord-cadre tandis que la DDTM assure le lancement, l'exécution et la mise en œuvre des marchés subséquents.*

## OBJECTIFS ET ENJEUX

*L'atelier de Tessy-Bocage s'est articulé autour de 4 grands objectifs :*

- conforter la centralité de l'ancien canton de Tessy au service de son territoire à partir de ce qui est partagé aujourd'hui et de ce qui pourrait l'être mieux demain ;*
- faire émerger, en concertation avec les élus et acteurs locaux, les enjeux et les projets partagés et cohérents;*
- produire une feuille de route prospective en s'inscrivant dans une perspective de transition, écologique et sociale ;*

- devenir un territoire démonstrateur, en garantissant une reproductibilité de la démarche (notamment sur l'agglomération de Saint-Lô).

Lors de sa mise en œuvre, l'atelier s'est bâti autour de 2 enjeux majeurs. Ces derniers ont permis de fixer un cap stratégique et méthodologique :

- revitalisation/pérennisation du territoire, du bourg-centre et de son centre-bourg en particulier ; devant lui permettre de s'autonomiser, en partie,
- transition alimentaire, énergétique, sociale, etc (volonté affirmée des élus de s'engager résolument dans une trajectoire territoriale de diminution de l'empreinte carbone, de diversification fonctionnelle et sociale et d'amélioration de la biodiversité).

## DÉROULÉ MÉTHODOLOGIQUE

L'atelier s'est déroulé sur un peu plus d'une année, de janvier 2022 jusqu'au séminaire de clôture en mai 2023. Il s'est structuré autour des trois temps forts du dispositif :

- atelier 1 : immersion, prise de connaissance et identification des enjeux et des perspectives de travail ;
- atelier 2 : maturation du projet de territoire et de ses axes stratégiques ;
- atelier 3 : hiérarchisation et priorisation des actions de la feuille de route.

La stratégie s'est élaborée au fil d'un parcours exploratoire du territoire et de plusieurs séances de travail dans une logique de concertation. L'exercice proposé ne voulait en aucun cas transposer des modèles préexistants mais plutôt partir des potentialités du territoire, du vécu des acteurs locaux et habitants puis de conduire un processus itératif de concertation, de conception et de validation.

Une démarche de prise en compte de la parole habitante et de mobilisation de la population a été mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de cet atelier de Tessy-Bocage. Avec comme point d'orgue, la constitution du Comité de la transition qui a notamment pour fonction de poursuivre cet investissement citoyen.

## FEUILLE DE ROUTE (cf. annexe 2)

La feuille de route produite incarne la stratégie du projet de territoire discuté tout au long de l'atelier. Elle se décline en perspectives d'actions par axe et se traduit en projets concrets, réalisables et opérants. Elle reste le fruit d'un travail collectif, en coconstruction avec les différents acteurs présents lors des 3 ateliers. C'est un document partagé et vivant, qui a vocation à évoluer.

Chacune des actions retenues est détaillée dans un plan d'actions opérationnel permettant à la collectivité et à ses partenaires de les porter, de les approfondir, puis le cas échéant de les engager.

4 axes ont été ainsi déterminés lors de l'atelier. Ils se caractérisent par :

Axe 1 - Territoire capable : voir loin et savoir mobiliser toutes les énergies tout en se dotant des bons outils pour être en capacité de mettre en œuvre le projet « transformateur » de Tessy-Bocage ;

Axe 2 – Territoire convivial : de nouveaux communs villageois pour améliorer les relations au territoire, aux vivants et aux autres.

Axe 3 - Territoire intense : agir volontairement sur la vacance et la remobilisation du parc ancien afin d'intensifier la ville existante et de continuer à se développer sans consommer d'espaces naturels.

Axe 4 – Territoire productif : accompagner la transition agricole et alimentaire vers une agriculture de circuits courts tout en confortant un écosystème économique local vertueux.

L'action « Végétaliser » est portée par l'axe 2. Il sera recherché la co-construction d'un plan de végétalisation des différents espaces de la commune. L'action portera également le besoin de promouvoir l'arbre et la haie champêtre en impliquant les associations et les habitants.

La végétalisation de la cours d'école de Tessy-Bocage s'inscrit de fait pleinement dans le plan d'actions du projet de territoire. Elle démontre la volonté affirmée des élus de répondre aux enjeux environnementaux ainsi qu'aux besoins des élèves. Cela contribuera au bien-être de ces derniers tout en favorisant l'égalité, la mixité, l'activité physique, l'observation et la découverte de la nature. Une première perception de cette nature qui peut être une réponse tangible aux effets induits par le changement climatique.

## **BILAN DE L'ATELIER : PROSPECTIVE ET PRAGMATISME**

L'Atelier des territoires, tel que mis en œuvre sur la commune de Tessy-Bocage, a mis en évidence dans un premier temps cette dualité entre d'un côté des élus volontaires, prêts à jouer le jeu de la réflexion collective prospective, du projet de moyen voire de long terme, de transition voire de bifurcation et de l'autre, du pragmatisme et une certaine prudence, avec des élus attachés à ce qu'émergent des propositions «concrètes», pouvant être faites voire engagées dans le « court terme» du mandat, en tenant compte des capacités financières et humaines forcément limitées du territoire.

Toutefois, l'énergie collective des élus impliqués et motivés compte tenu des sujets de fond mis sur la table a permis de mettre en place une feuille de route ambitieuse posant les bases d'un projet de territoire local avec caps et objectifs aujourd'hui plus lisibles. La perspective d'engager certains projets et/ou actions opérationnelles, ou en passe de l'être, dans une stratégie partagée témoigne de la réussite de cet atelier.

En résumé, le dispositif « Atelier des territoires », de par sa singularité et la proximité qu'il instaure entre les acteurs et partenaires, apparaît comme un espace d'échanges des plus pertinents. Les situations concrètes expérimentées en atelier, les allers-retours entre stratégie à grande échelle et projets opérationnels, l'association de nouveaux partenaires permettent de remettre à plat collectivement les enjeux locaux et d'inventer de nouvelles alliances. La reconnaissance et la valorisation des expériences locales, que tout atelier encourage, restent un premier pas vers l'invention de nouvelles formes de développement économique, écologique et énergétique, à partir des ressources propres au territoire bénéficiaire.

## **POURSUITE DE LA DÉMARCHE**

Le dispositif « Atelier des territoires », dans son livrable final, a formalisé les grandes orientations stratégiques. La feuille de route validée par l'ensemble des partenaires a aujourd'hui pour objectif de faciliter la mise en œuvre d'actions effectives et opérationnelles et évidemment de les articuler avec cohérence.

La mise en place d'un comité citoyen de transition ayant objectif assigné de porter le projet de territoire, en particulier les actions s'inscrivant dans une perspective de transition écologique, reste une garantie de la continuité et du suivi de la démarche.

La commune de Tessy-Bocage bénéficie déjà de premiers accompagnements financiers qui valident et surtout valorisent l'engagement exemplaire de la collectivité. Son projet d'itinérance pédestre intitulé « boucle verte de Tessy » a en effet été lauréat en 2023 de l'appel à manifestation d'intérêts « sentiers de nature ».

De plus, et toujours au titre de l'exercice 2023, la commune a vu 4 de ses projets être lauréats du programme fonds vert (mesure ingénierie). Elle bénéficiera de fait d'un nouvel accompagnement financier afin de soutenir son ambition écologique.

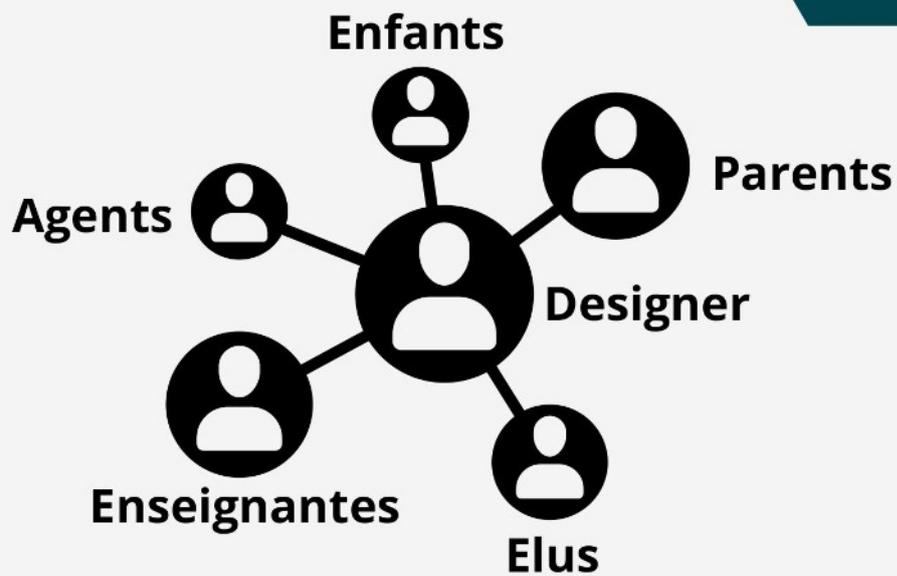
# Commune de Tessy-Bocage

## Objectifs

- Réaménagement et débitumisation de la cour maternelle
- Anticiper les phénomènes météorologiques qui ont une incidence sur les usages dans cet espace
- Transformer les jeux des élèves, leurs relations et observer leurs attitudes et leurs évolutions dans cette cour d'école



# Co-construction



## Croquis d'intention



## Croquis d'intention



## Vue 3D sur le fond de la cour



## La palette végétale



### Budget cour naturelle

2024

CHARGES	Montant
<b>601 - Achats de fournitures stockés</b>	<b>76 811 €</b>
bac à sable en forme de U	3 712 €
3 bancs sans dossier	2 725 €
1 banc avec dossier	1 378 €
pergola	10 005 €
abri vélo	8 563 €
banc rond	4 598 €
espace tobogan	13 557 €
mission de suivie	280 €
cabane + tunnel en osier vivant	2 100 €
travaux préparatoires (débitumage...)	8 088 €
plots béton	2 984 €
délimitation cour	3 642 €
Composition massifs	1 000 €
plantation massifs	2 298 €
copeaux de bois	8 043 €
Panneau musical	3 200 €
rondins de bois	640 €
<b>TOTAL DES DEPENSES HT</b>	<b>76 811 €</b>

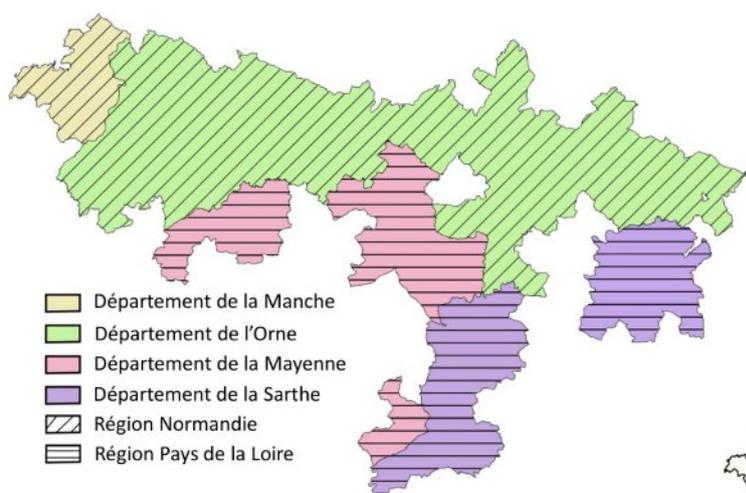
Présentation du dispositif « Récré'actions : quand la nature des cours d'école devient un enjeu d'attractivité des centres-bourgs »

porté par le PNR Normandie Maine qui accompagne les communes de son territoire

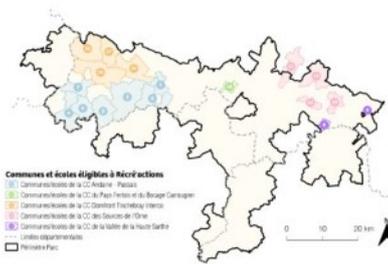
Plus d'informations sur : <https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/recreations.html>



# Le Parc et Géoparc Normandie-Maine



- 257 000 hectares
- 134 communes
- 14 villes portes
- 90 000 habitants



## Les constats autour des espaces de récréations actuels

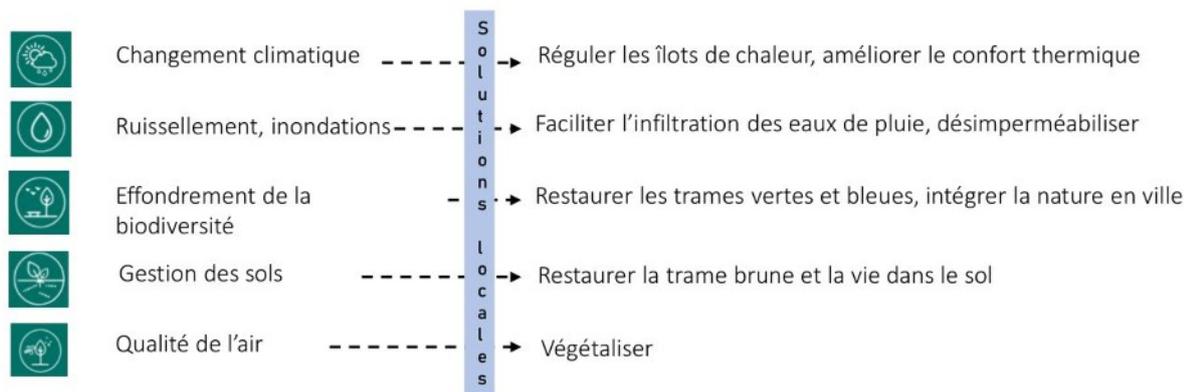


Des cours « pénitentiaires », plates et vides qui ne répondent pas aux besoins de développement des enfants

Des enrobés : inconfort thermique et surface imperméable abrasive

Des espaces stériles pour la biodiversité

## La cour d'école pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques



## La cour en transition : un espace qui répond aux besoins de l'enfant

Psychomoteur

Relationnel

Sensoriel

Imaginaire

Besoin de nature

72h/an passée  
en récréation  
pour un élève  
en élémentaire  
(sans compter  
pause  
méridienne)

## Le projet Récré'actions

- Concevoir des cours de récréation ludiques adaptées à toutes et à tous pour augmenter le bien-être des enfants, la mixité d'usage et l'inclusivité.

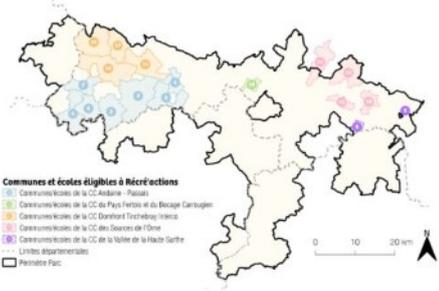
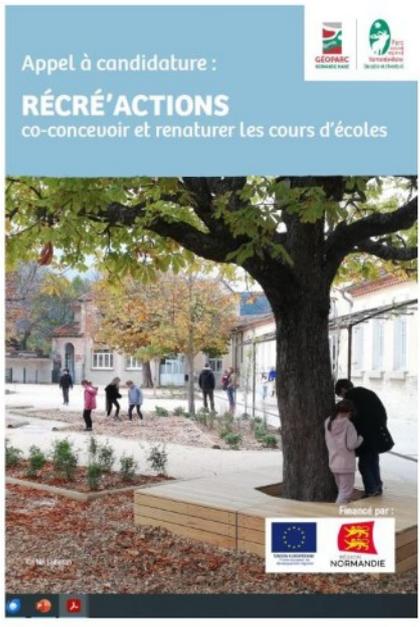
- Concevoir des cours répondant aux enjeux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité : désimperméabilisation des sols, reconnexion avec la nature, végétalisation, îlots de fraîcheur, accueil de la biodiversité...



- Faire émerger un projet construit avec l'ensemble des acteurs de l'école (équipes éducatives, enfants, élus, personnels techniques...) qui favorise l'attractivité des territoires et la revitalisation des centres-bourgs.

Sur 4 années, entre 5 et 7 écoles seront accompagnées par le Parc adossé à une équipe de concepteurs afin de réfléchir au meilleur scénario de renaturation de leur cour de récréation.

# La communication du projet



**Vous souhaitez repenser et renaturer la cour de récréation de votre école ? Déposez votre candidature !**

**Candidature jusqu'au 15 avril 2024 !**

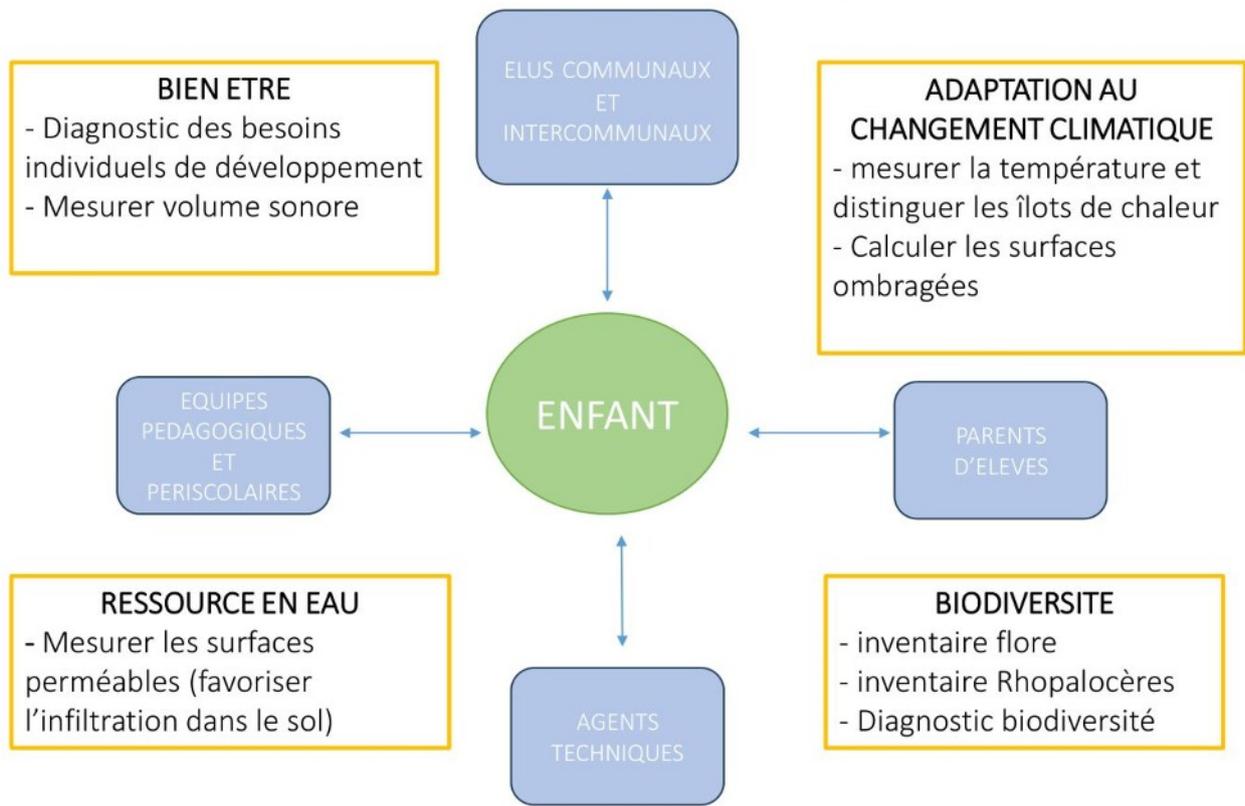
**Pour quoi ?**  
Les cours d'école représentent un espace public important de nos centres-bourgs. Ils sont souvent délaissés, et peu adaptés aux défis d'attractivité et d'adaptabilité au changement climatique. La végétalisation et la bioremédiation sont des moyens de devenir plus résilients, d'améliorer notre qualité de vie, de limiter l'artificialité de notre territoire, tout en réinventant la biodiversité en ville.

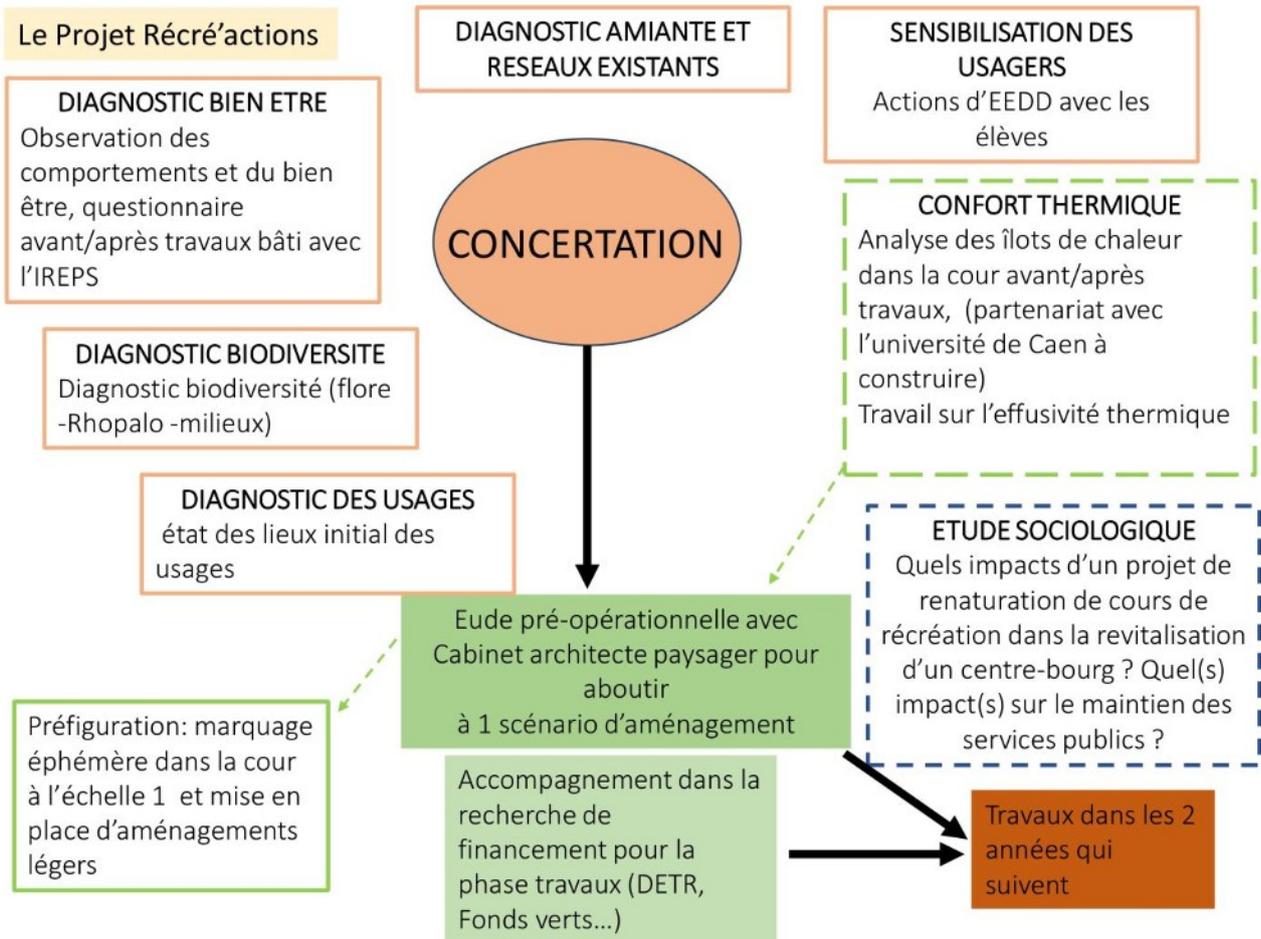
**Concrètement ? Comment ?**  
Une école sera retenue pour bénéficier de l'expertise de Parc Naturel Normandie-Maine à une équipe de concepteurs pour réfléchir au meilleur scénario de récréation de la cour d'école. Notre mission s'articule avec les élus, équipes pédagogiques, parents, techniciens, bénévoles... pour aboutir à une étude préalable au travail de réaménagement et de formalisation de la cour. Cette étude vise à faire émerger un scénario d'aménagement résilient en concertation avec l'ensemble des parties prenantes et adapté aux moyens de la collectivité. Cette étude sera complétée par un accompagnement pédagogique et des animations dédiées aux élèves de l'école.

**Organisation prévisionnelle pour l'école lauréate :**

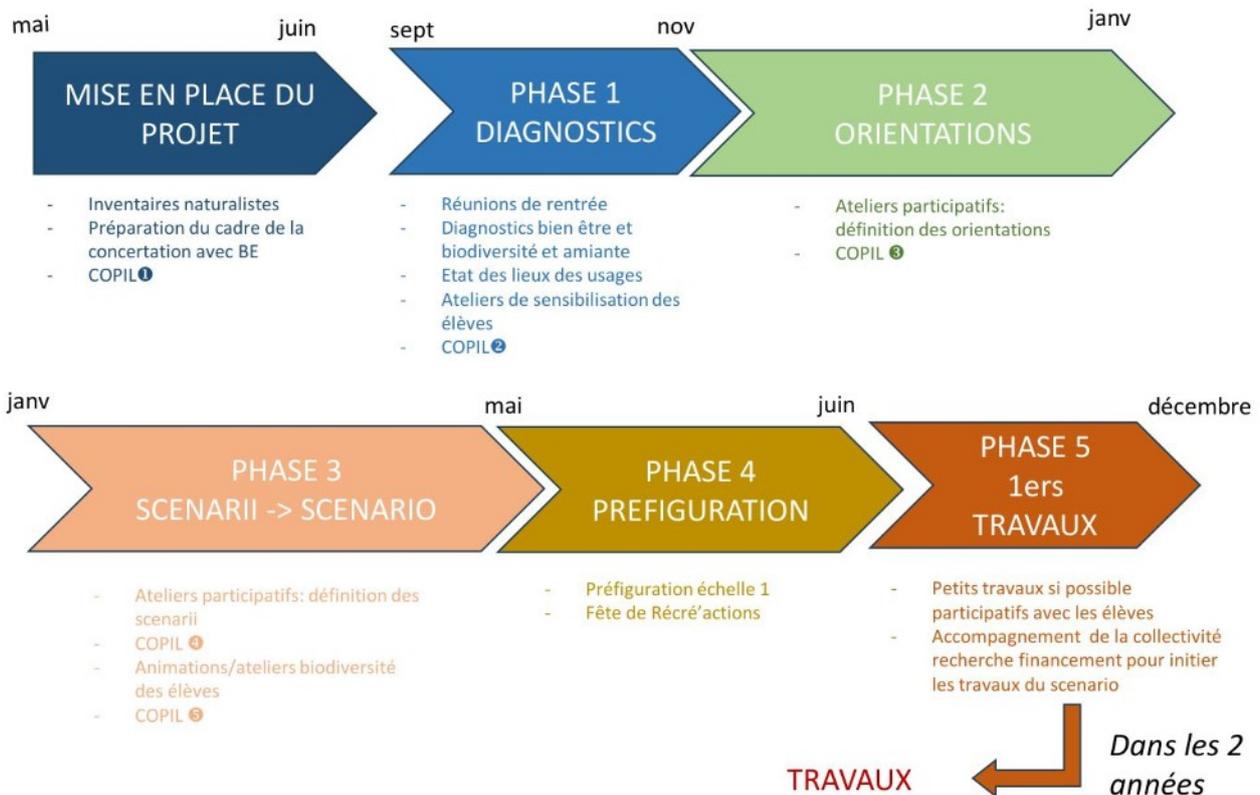
<https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/recreations.html>

# Le Projet Récré'actions : centré autour de l'enfant





### Les grandes étapes du projet



# Présentation de l'aménagement des cours du groupe scolaire Jean Rostand situé à Sottevilles-lès-Rouen par le CEREMA

## Cour d'école à renaturer : l'action Pas à Pas

*Présentation de l'aménagement des cours du groupe scolaire Jean Rostand situé à Sotteville-lès-Rouen.*

*« Le projet est présenté par le CEREMA, établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.*

*De nombreuses questions sont posées par les participants :*

- Quelle est la surface de la cour ? L'intervenant n'avait plus l'information exacte.*
- Combien d'enfants accueillent l'école ? L'intervenant n'avait plus l'information exacte.*
- Deux classes ambassadrices ont été désignées : les GS pour les élèves de maternelle et les CE2 pour les élèves de l'élémentaire. Comment ces deux classes ont été choisies ? C'est la collectivité qui a choisi notamment sur le fait que les enseignants soient volontaires.*
- Du sable a été installé dans la cour. Est-ce que cela n'a pas posé souci (par rapport aux chats qui viennent y faire leurs besoins) ? La commune nettoie à intervalles réguliers.*
- Des copeaux ont été installés dans la cour. Sont-ils changés souvent ? La commune a décidé de les changer tous les ans.*
- Des lieux pour se poser ont-ils été installés ? Oui différents types de bancs.*
- Quel budget pour ce projet ? L'intervenant l'estime à 200 000 euros par cour.*
- Les travaux ont-ils eu lieu pendant les vacances scolaires ? Oui en partie. Il y a eu également des travaux avec un fonctionnement « en site occupé ». Il y a eu des horaires décalés pour les récréations notamment. Cela a bien fonctionné.*
- Quels ont été les financeurs du projet ? En grosse partie l'Agence de l'eau.*
- Quel a été le coût pour l'accompagnement du CEREMA ? 100 000 euros en tout (car il y avait d'autres projets). Environ 30 000 euros que pour les cours d'école.*
- Quel est le secteur d'intervention du CEREMA ? Le CEREMA se déplace jusque dans la Manche.*
- Est-ce qu'il y a eu une étude d'impact, un suivi sur comportement des élèves, les ressentis, les usages...après les aménagements ? Non, ce serait effectivement intéressant qu'il y ait des indicateurs.*
- Une zone de la cour était systématiquement inondée en cas de pluie. Quelle en a été sa gestion par le CEREMA ? La zone a été aménagée différemment mais la question de l'eau a tout de même été gardée car c'est un thème que souhaitaient conserver les enseignants.*

- Comment se font les observations préalables du CEREMA des enfants dans la cour ? Le CEREMA a une grille d'évaluation/de lecture.

- Les enseignants passent beaucoup de temps à gérer des problèmes liés à la pratique du foot. Le CEREMA explique qu'il y a des projets qui peuvent se développer pour remplacer cette pratique avec des buts de hockey par exemple. Un participant explique que dans une école les CM2 ont été sollicités pour savoir pourquoi le foot. Leur réponse a été unanime : il n'y a que ça à faire. Quelles pourraient être les alternatives ? Un élève a exprimé qu'il aimerait rejouer aux petites voitures. Ses camarades ont partagé cette idée.

Présentation du projet sur le site de [l' ANBDD](#)  
Site internet du [CEREMA](#)



## SÉANCE PLÉNIÈRE DEUX : Quels dispositifs d'accompagnement peut-on mobiliser sur un projet de renaturation ?



Séance plénière du 17 avril 2024



Agence de l'eau Seine-Normandie  
11<sup>e</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION  
EAU ET CLIMAT 2019-2024

ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT  
**eau  
seine  
NORMANDIE**

## Les dispositifs d'aides financières dans le cadre des études et travaux de renaturation des lieux éducatifs et abords

Elisa FLORENTY  
Assistante d'opérations – Direction territoriale et  
maritime des Bocages Normands

[florenty.elisa@aesn.fr](mailto:florenty.elisa@aesn.fr) – 02.31.46.20.12

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau  
Agence de l'eau

### LE FONDS VERT

Fonds d'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

AXE 2

Renaturation des villes  
et des villages

Édition 2024



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

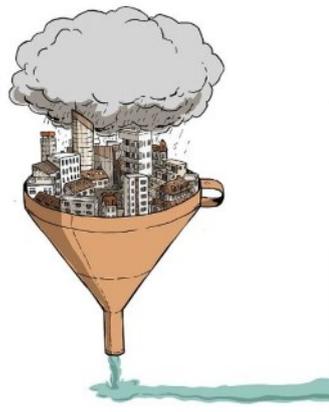


## Favoriser l'infiltration à la source et végétaliser la ville

ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT  
**eau  
seine  
NORMANDIE**

### Cycle de l'eau pluviale en ville actuellement

Imperméabilisation -> ruissellement -> transport  
des volumes ruisselés dans un réseau de  
collecte  
-> rejet dans les eaux superficielles



### Conséquences

- L'imperméabilisation des sols et l'évacuation des volumes ruisselés par collecteur concentre les pollutions (effet entonnoir)
- Les eaux pluviales urbaines constituent des pressions polluantes de temps de pluie importante pour les eaux superficielles

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau  
Agence de l'eau

## Favoriser l'infiltration à la source et végétaliser la ville

### Pourquoi infiltrer les eaux de pluie et végétaliser



Rendre la ville plus perméable en infiltrant les eaux pluviales et en végétalisant permettra :

- De préserver la qualité des eaux superficielles des rejets de temps de pluie dans un contexte de baisse des débits des cours d'eau et donc de baisse de leur capacité de dilution
- De protéger les villes des phénomènes d'îlots de chaleur causés par l'augmentation des températures et des épisodes de canicule

## Aides études préalables et travaux



ou

### 11<sup>e</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION EAU ET CLIMAT 2019-2024

Réduction à la source des écoulements de temps de pluie en zone urbaine.

Etudes prises en compte dans le montant de l'opération présenté lors de la demande d'aide travaux. Aidées au taux d'aide des travaux dans la limite du montant plafond.

**L'éligibilité nécessite le raccordement initial des écoulements d'eaux pluviales vers un collecteur d'assainissement (pluvial ou unitaire)**

Les modalités présentées sont valables jusqu'au 31/12/2024.

### FONDS VERT AXE 2 : RENATURATION DES VILLES ET VILLAGES

Etudes prises en compte dans le montant de l'opération présenté lors de la demande d'aide travaux. Aidées au taux d'aide des travaux.

**Possibilité de faire une demande d'aide dédiée à la phase d'études si nécessaire.**

Les projets des cours, des façades et des abords des écoles sont indiqués comme priorités dans le cahier d'accompagnement de l'édition 2024 au vu de leurs bénéfices multiples

La mesure renaturation du Fonds Vert est opérée en région Normandie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les projets sont présentés en comité technique mensuel pour avis avant comité de programmation sous la direction de la Préfecture de Région.

## Eléments retenus dans les montants de travaux présentés pour une demande d'aide à l'Agence de l'Eau Seine Normandie

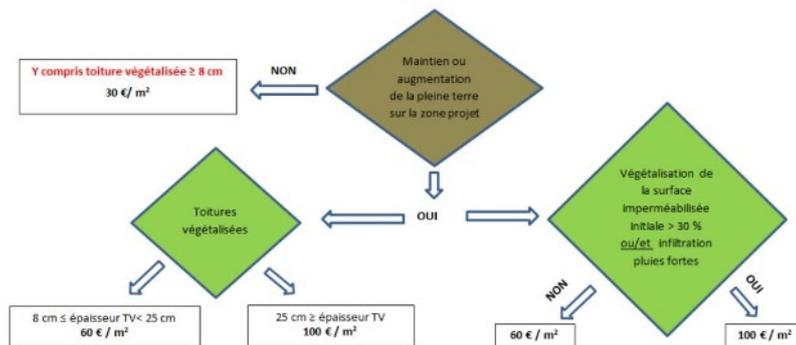
- les études préalables de réalisation ;
- les honoraires de maîtrise d'œuvre réalisation ;
- les toitures végétalisées (substrat, végétaux, système de drainage) ;
- les dispositifs de stockage d'eaux pluviales dans le but de les utiliser pour un usage ;
- tous travaux de reprofilage des surfaces initialement imperméabilisées permettant d'établir les sens d'écoulements vers les ouvrages d'infiltration (démolition, travaux préparatoires, terrassement);
- tous travaux de dés-imperméabilisation permettant de rendre perméable des surfaces qui ne l'étaient pas (noues, espaces verts, parkings ou voiries non imperméabilisés etc...) tous travaux de construction des dispositifs d'infiltration;
- les dispositifs d'évacuation par surverse des volumes non infiltrés à ciel ouvert lorsque les ouvrages d'infiltration sont pleins;
- les dispositifs de stockage/restitution des pluies fortes situés à l'aval des dispositifs d'infiltration à ciel ouvert;
- la fourniture et plantation de végétaux.

**Le taux d'aide : 80% dans la limite du montant plafond**

— 5 —

## Le montant plafond

Principe de calcul du prix plafond pour les projets gestion des EP à la parcelle (XI<sup>ème</sup> programme révisé)  
Critère pleine terre prépondérant sur TV



Si diminution des surfaces en pleine terre :

Le prix plafond projet = 30 €/m<sup>2</sup> (y compris pour les TV ≥ 8 cm)

Si maintien ou augmentation des surfaces en pleine terre :

Le prix plafond projet = PP surfaces aménagées/réorientées pour infiltration et/ou stockées pour réutilisation (60 ou 100 €/m<sup>2</sup>) + PP toitures végétalisées (60 ou 100 €/m<sup>2</sup>)

A comparer au prix global du projet de gestion des EP intégrant les toitures végétalisées

**L'augmentation des surfaces de pleine terre est prépondérante**



## Éléments retenus dans les montants de travaux présentés à une demande d'aide fonds vert renaturation

### Lot espaces verts

- Préparation de chantier
- Fourniture et implantation des végétaux, terre végétale, copeaux, tuteurs, structure support pour plantes grimpantes...
- Cuve de récupération d'eau : éligible si destinée à l'arrosage des espaces verts dans le cadre d'un projet de végétalisation
- Clôtures: clôtures légères de type ganivelles visant à protéger les plantations ou pour le bétail (éco-pâturage)
- Bordures: éligibles si elles permettent l'écoulement des eaux pluviales vers les surfaces perméables

### Lot VRD

- Préparation de chantier (si la majorité du lot VRD contribue à la renaturation ou ratio)
- Travaux de désimperméabilisation y compris terrassement et revêtements perméables lorsque la surface concernée est auparavant imperméable. Les revêtements perméables retenus sont la pleine terre, le mélange terre-pierre, les pavés à joints engazonnés
- Mise à la côte : dépense retenue uniquement pour les espaces perméables

### Postes divers

- Panneaux de communication pour sensibilisation à la biodiversité
- Ruche, hôtel à insectes
- Equipements spécifiques pour création de jardins familiaux ou partagés : cabanon de jardin



## Éléments non retenus dans les montants de travaux présentés

- Mobilier urbain, jeux
- Portail et clôture d'enceinte
- Réseau (eau, électrique...)
- Voirie imperméable
- Signalisation, peintures

## Taux d'aide appliqués

- Etudes préalables (de conception) et/ou **Travaux de végétalisation avec désimperméabilisation** : 80%
- Etudes préalables (de conception) et/ou Travaux de végétalisation : 50%

## Critères sur la méthodologie et sur les résultats attendus

- Etablissement de la surface désimperméabilisée nette (surface anciennement imperméabilisée - surface nouvellement imperméabilisée) - Capacité à gérer les pluies courantes.
- Elaboration concertée du projet de travaux.
- Enrichissement en termes de strate végétale (arbres, arbustes, vivaces), nombre d'arbres plantés, essences locales adaptées au dérèglement climatique.

Les Aires éducatives sur le site internet de [l'OFB](#)



# Les aires éducatives

Avril 2024



Direction régionale Normandie / Service régional appui aux acteurs et mobilisation des territoires



## De quoi parle-t-on ?

Une aire éducative est un projet porté par une ou plusieurs classes où les élèves réfléchissent collectivement à la préservation d'un petit bout de territoire qu'ils choisissent, **à l'extérieur** de l'enceinte de l'école, du collège ou du lycée



## D'où viennent les aires éducatives ?

2012	2015	2016	2016-2017	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2023-2024 :
Naissance du concept aux Marquises	COP 21 : accord entre le ME et la Polynésie française	COPIL Ministères Environnement, Education, Outre-mer et OFB	8 sites pilotes	100 AME Expérimentation ATE	160 AME 50 ATE	200 AME 143 ATE	260 AME 360 ATE	+ de 1000



## Le concept

Une zone définie **en dehors** de l'enceinte de l'établissement

Des milieux très diversifiés

Accessibles à pied, à vélo...



Des élèves qui se l'approprient, apprennent à le connaître et réfléchissent à sa préservation



### Faire l'école autrement

« **Connaître** » : acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel

« **Vivre** » : découverte du territoire et de ses acteurs

« **Transmettre** » : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé

Comment choisir le site en pédagogie de projet :

[https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=fiche:atelier\\_1\\_choix\\_site\\_capitalisation.pdf](https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=fiche:atelier_1_choix_site_capitalisation.pdf)

## Le concept

Une zone définie **en dehors** de l'enceinte de l'établissement

Des milieux très diversifiés

Accessibles à pied, à vélo...



### Un Trio d'acteurs engagés

Une structure accompagnatrice

structure en lien avec la préservation de l'environnement et/ou agissant pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

Une école, un collège, un lycée

l'enseignant et les élèves

Le conseil des élèves décide à son niveau

**Du CE2 au lycée**

La commune

donne son accord si elle met à disposition un site et appuie l'AE

Le représentant de l'académie

Gestionnaires

Scientifiques

Usagers

Acteurs du territoire

## Les enjeux de la démarche pédagogique « aire éducative »



Crédit : Sébastien Meslin / Office français de la biodiversité



Crédit : Educastelle



Crédit : Cécile Barraud / Office français de la biodiversité

- Connecter les élèves à la nature, comprendre les enjeux de sa préservation, faire l'école dehors en lien fort avec le territoire.
- Faciliter la création de projets pédagogiques conjuguant expérience et théorie.
- Participer à la formation des écocitoyens de demain conscients des enjeux et en capacité d'agir sur leur territoire.
- Permettre à des élèves d'expérimenter de façon valorisante l'implication dans la vie publique

### Les retours du terrain

- Dynamiques territoriales fortes (lien avec acteurs du territoires, élus, etc..)
- Renforcement des liens intergénérationnels (élèves, parents, professionnels)
- Des constats unanimes
  - > Changement de perception des élèves sur l'environnement.  
*Apprennent à s'approprier la biodiversité de leur territoire*
  - > Enthousiasme et assiduité : *C'est LEUR projet et LEUR zone*
  - > Conséquences sur l'acquisition des fondamentaux  
*Projet interdisciplinaire. Certains enseignants font l'ensemble du programme à partir du projet*
  - > Projet et fierté collective, faire ensemble
  - > Influences sur les politiques locales : arrêté municipal d'interdiction de fumer sur l'AME de St Leu, « Sacabout' » AME de Trégunc



## Une méthodologie étape par étape



## Les labels



### Pourquoi un label?

- Apporter une reconnaissance au travail des acteurs et des élèves
- Apporter une méthodologie et un accompagnement pour la mise en place des projets
- Référencer afin de créer du lien et du partage entre les projets

### Comment l'obtenir?

S'inscrire sur la **plateforme SAGAE** au démarrage du projet

1 unique fois

Mettre en place son projet en suivant les principes de la charte et de la méthodologie

Demander le label sur la **plateforme SAGAE**

Tous les ans, si souhait

- Respect du déroulé (délimitation du site, état des lieux, sorties terrain, conseils des élèves, définition des enjeux, des objectifs, ...)
- Implication des élèves dans le projet et les décisions
- Intégration du projet dans les enseignements scolaires
- Diffusion dans et en dehors de l'école

## La gouvernance nationale

Pilotage **OFB + 3 Ministères** (en charge de **l'éducation nationale**, de **l'écologie**, des Outre-mer)  
Animation **OFB**

## La gouvernance régionale

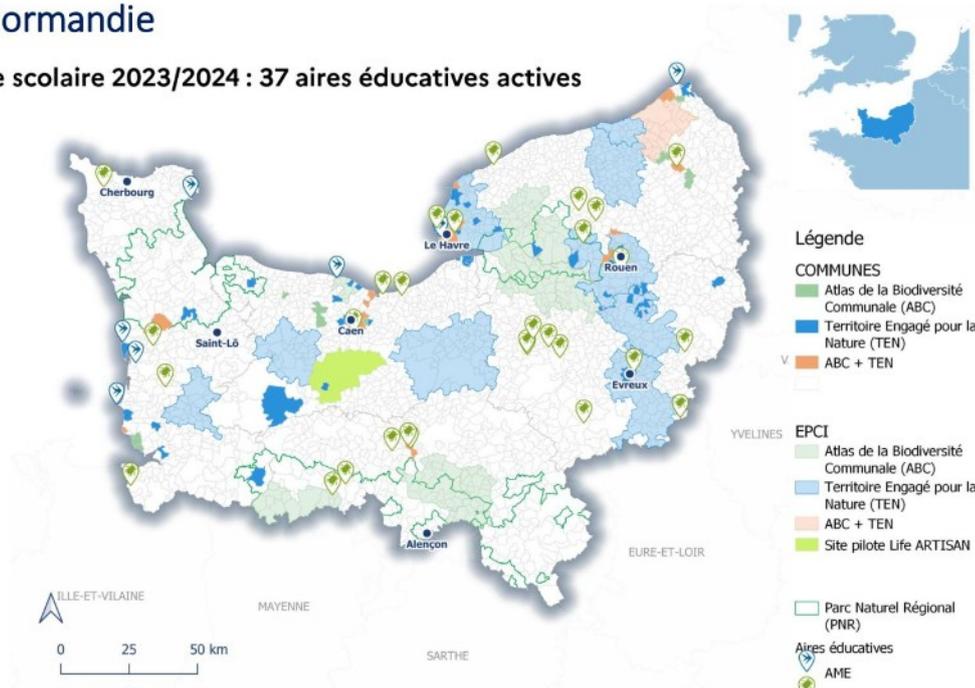


Le groupe régional aires éducatives (GRAE) a pour mission d'instruire les demandes d'inscription et de labellisation. L'OFB s'occupe également de l'animation du réseau des aires éducatives de Normandie.

[aireseducatives.normandie@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives.normandie@ofb.gouv.fr)

## En Normandie

Année scolaire 2023/2024 : 37 aires éducatives actives



## Financements

- Les coûts

Il s'agit essentiellement de frais de fonctionnement pour les interventions de la structure accompagnatrice (environ 10 interventions en première année, moins par la suite) et parfois de frais d'investissement (achat de matériel pour réaliser les projets).

- Financement OFB via la plateforme de financement participatif « La trousse à projets »

Pour les nouveaux projets qui débuteront en septembre 2024 :

- Forfait 5000 euros pour l'ensemble des 2 années scolaires 2024-2025 et 2025-2026
- Demande à déposer sur « **la trousse à projets** » à partir **du 1<sup>er</sup> juin 2024 jusqu'à mi-septembre**
- Inscription en parallèle sur **SAGAE** à partir du **1<sup>er</sup> juin 2024 jusqu'à mi-septembre**

- Autres financements : « Notre école faisons-la ensemble », communes, conseils départementaux, fondations, ...



## Liens utiles



- Les informations générales concernant les aires éducatives et les modalités d'inscription sont accessibles sur cette page : <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>
- Plateforme SAGAE pour l'inscription dans la démarche aires éducatives, le suivi des projets, l'animation générale et la demande de labellisation : <https://sagae.ofb.fr/>
- Plateforme Trousse à projets pour le financement OFB : <https://trousseaprojets.fr/>
- Informations détaillées et les outils pour les porteurs de projet sur le wiki : <https://ame.ofb.fr/doku.php>

## Contact

[aireseducatives.normandie@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives.normandie@ofb.gouv.fr)

Le « CNR Education – Notre école, faisons-la ensemble »

présenté par l'Académie de Normandie

Quelques exemples consultables en ligne sur [Educsol](https://educsol.fr)



# NOTRE ECOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE FONDS D'INNOVATION PEDAGOGIQUE

**Déposer un dossier :  
[notre.ecole@ac-normandie.fr](mailto:notre.ecole@ac-normandie.fr)**



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Manche

## - Objectifs de la démarche -

- Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles et collectives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves
- Réduire les inégalités
- Favoriser l'innovation au sein de l'école

## - Une démarche en 3 temps -

- Une concertation initiale permettant de faire émerger des idées d'évolution et de transformation.
  - Travaillé en conseil des maîtres, co-construit avec les partenaires et les élèves, partagé et validé en conseil d'école.
- L'élaboration d'un projet pédagogique au service de la réussite des élèves
- Le soutien financier du Fonds d'Innovation Pédagogique si besoin

## - Dimensions de la démarche -

- Trois dimensions fondatrices:

### - **L'excellence et l'élévation du niveau de tous les élèves**

Savoirs fondamentaux, évaluations, place des devoirs, temps de l'enfant ou de l'adolescent, personnalisation de l'accompagnement, apprentissage des langues...

### - **La réduction des inégalités**

Continuum entre les différents temps de l'enfant, mixité sociale et scolaire, ouverture culturelle, aide à l'orientation, égalité filles-garçons, prévention du décrochage...

### - **Le bien-être**

Santé des élèves, climat scolaire, lutte contre les violences, transition écologique, inclusion de tous les élèves, relation avec les parents...

## Pour qui ? Pour quoi ? Des exemples...

- Pour une école, un réseau d'écoles, un secteur de collège, un projet école / collège ou école / collège / lycée...
  - Le projet est porté par un établissement (il faudra saisir un UAI / RNE)
  - Une école peut déposer plusieurs dossiers.
- Pour quoi...
  - Travailler les fondamentaux
    - Ateliers mathématiques par la manipulation
    - Projet théâtre pour travailler l'écrit et l'oral...
  - Mettre en œuvre une classe flexible
  - Enseigner / apprendre en mobilisant des moyens numériques (robotique, webradio, webtv, fablab...)
  - Favoriser l'entrée des parents dans l'école (café des parents , espace parent...)
  - Projet Education au Développement Durable (végétalisation, jardin pédagogique, aménagement des cours...)
  - PEAC (partenariats, musées, artistes...)
  - EPS (savoir-rouler à vélo...)

Cette liste est non exhaustive,

  - **Pour toute question sur la faisabilité d'un projet, vous pouvez contacter le référent CNR de votre circonscription**

→ Quelques exemples de projets : <https://eduscol.education.fr/3791/projets-portes-dans-le-cadre-de-notre-ecole-faisons-la-ensemble>

**Le « plan local d'éducation à la nature »**  
initié par le Collectif éduquer à la nature de Normandie

Informations sur le site internet du [GRAINE](#)

L'appui de l'Agence Régionale de Santé en matière de Santé-Environnement  
auprès des porteurs de projet  
présenté par Sabrina LEPELTIER

Plus d'informations sur le site internet [Normandie du PRSE](#)



## DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PAR L'ARS

Sabrina LEPELTIER [sabrina.lepeltier@ars.sante.fr](mailto:sabrina.lepeltier@ars.sante.fr)  
Responsable unité départementale de La Manche  
Pôle santé environnement – Direction santé publique

17/04/2024

# Le Plan régional santé environnement 4 (PRSE4)



**Le PRSE 4 en un coup d'œil**

**RESSOURCES EN BAS :**

- Renforcer la protection des captages, abaisser l'indisponibilité en eau potable et mieux communiquer sur les pratiques agricoles favorables.
- Renforcer l'échange, le partage et la communication des connaissances sur la qualité de l'eau.

**QUALITÉ DE L'AIR ET BIENTRÊTE CITOYEN :**

- Améliorer la connaissance de la CSE et ses effets.
- Améliorer la connaissance des professionnels concernés par les enjeux de la CSE et de la qualité de l'air.

**RESILIENCE DES SOLS :**

- Améliorer la mise en œuvre des dispositifs de gestion et de réhabilitation des sols et des pratiques.

**QUALITÉ DE L'EAU ET BIENTRÊTE CITOYEN :**

- Renforcer la capacité à agir des territoires pour déployer des actions opérationnelles en faveur d'un environnement favorable à la santé.
- Mettre l'intégration santé-environnement et l'éducation favorable à la santé dans les politiques territoriales et projets d'aménagement.

**AXE 1** Réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes.

**AXE 2** Renforcer l'action en santé-environnement menée par les territoires.

**AXE 3** Prévenir les risques liés aux zoonoses et aux espèces animales et végétales nuisibles à la santé, dans une approche « Une seule santé ».

**AXE 4** Informer et développer les capacités d'agir des publics sur leur environnement et leur santé au quotidien.

**PRSE4 NORMANDIE** Une Région Santé Environnement

Accompagnement de la méthodologie pour une intégration de la santé dans les projets (urbanisme favorable à la santé)

Accompagner les professionnels ou le milieu associatif en lien avec les jeunes pour l'intégration d'une approche santé environnement dans les projets

Copilotage : Préfecture de Région, ARS et Région Normandie

Cadre : art L. 1311-7 du CSP prévoit que les PRSE sont mis en œuvre tous les 5 ans / PNSE4

Signature et présentation 19/12/2023

Vidéo, plaquette et site [www.normandie.prse.fr](http://www.normandie.prse.fr)

## EXEMPLE d'un projet accompagné par l'ARS

### PONT DE L'ARCHE (27)

Programme de revitalisation de la ville (petites villes de demain) sous 3 axes :

- Environnement favorable à la santé
- Bien vivre
- attractivité



Avec des projets déjà engagés (accompagnement du CEREMA pour développer des modes actifs dans la ville, y compris les modalités de déplacements des élèves : vélobus, pédibus et s'coolbus (véhicules à pédales à assistance électrique pour 8 enfants)

Le projet de renaturation de la cours d'école est complémentaire et comprend :

- Un diagnostic multithématique de la cour (bioclimatique, santé, eaux pluviales, sols et revêtements) + diagnostic des usages
- Une concertation des enfants, des enseignants, des parents d'élèves et des agents de la collectivité (ateliers participatifs)

=> définition d'un plan d'aménagement de la cour





1.

## CONCLUSION



Joëlle Quintin lors de la conclusion de la journée technique du 17 avril 2024

Des clés, principes et pistes

par Joëlle Quintin / Association Ceux-ci Cela

Photo J.Quintin

# DES CLÉS, PRINCIPES ET PISTES POUR ABORDER CES PROJETS LA RENATURATION DES LIEUX ÉDUCATIFS ET ABORDS :



JOURNÉE TECHNIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU CORENTIN ET DU BESSIN  
« LA RENATURATION DES LIEUX ÉDUCATIFS ET ABORDS »  
Établissements scolaires et accueils collectifs de mineurs

17 avril 2024 à PIROU-PONT



Ensemble, « Ensauvageons de nature »  
les lieux éducatifs et les pratiques pédagogiques



Photos J.Quintin

Microcosmes éducatifs : de l'éducation par dans la nature ou nature par l'éducation

## DES EXEMPLES

Cours de récréation . Aires de jeux nature . Parcs urbains . Aires Terrestres Éducatives  
Terrains des collectivités . « Terrains vagues » . Espaces interstitiels ...  
Milieux scolaires . Petite Enfance . Éducation Populaire . Milieux de soins



Photos J.Quintin



Photo J.Quintin



Photo  
CAUE Paris



Photo  
J.Quintin



Photo J.Quintin

# DES INSTALLATIONS ET « ÉQUIPEMENTS » À (RE) DÉCOUVRIR



Photo J.Quintin



Photo CAUE Paris



ET ...



Photo Delphine Pinson



Photos J.Quintin



Photos J.Quintin



# RENATURER LES LIEUX ÉDUCATIFS ET LEURS ABORDS ÉLARGIT LES POSSIBILITÉS DE TISSER DES RELATIONS AVEC LE VIVANT ET DE PRATIQUER L'ÉDUCATION DANS ET PAR LA NATURE

## ESPACES DE NATURE À PROXIMITÉ

> Sorties régulières

Selon le statut du lieu :

> Possibilités de partage des lieux

> possibilités d'accès hors temps encadrés seuls ou avec des parents



## ESPACES EXTÉRIEURS DU LIEU

> Sorties fréquentes voire quotidiennes

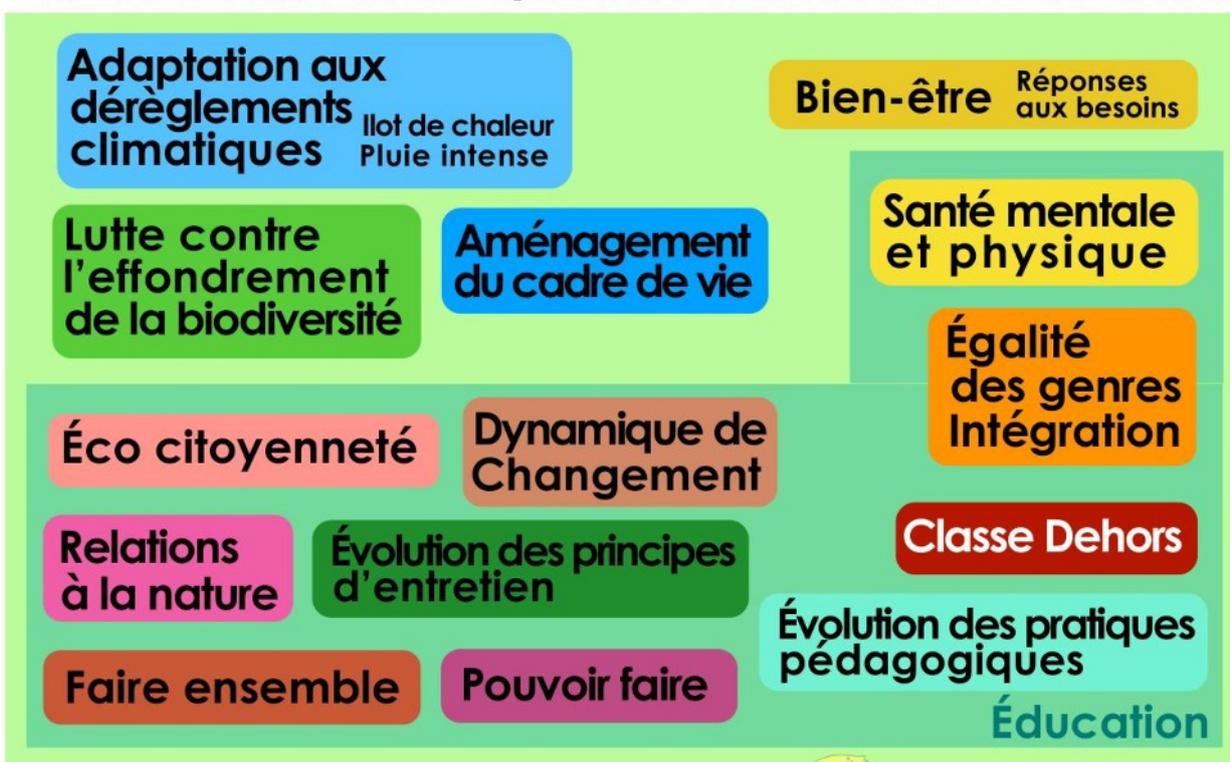
## ESPACES DE NATURE ÉLOIGNÉS

> Sorties exceptionnelles

> Classes de découvertes, séjours de vacances



## LA COUR DE RÉCRÉATION RENATURÉE : DES ENJEUX MULTIPLES QUI SE NOURRISSENT MUTUELLEMENT





## Avoir de l'ambition mais procéder par étapes

- Tester sur des petits projets de préfiguration
- L'enfant/adolescent au coeur des projets
- Préférer les solutions qui apportent de la biodiversité à celles coûteuses en énergie et en ressources non renouvelables
- Respecter le plus possible le cahier des charges Élaboré lors de la concertation avec les acteurs et publics de terrain

- > Pour obtenir l'adhésion
- > Pour convaincre de nouveaux acteurs et partenaires
- > Pour éviter d'être submergé par l'ampleur et la complexité
- > Pour tester et pouvoir faire évoluer les projets



## Accepter la complexité de ce type de projet et adopter une posture créative vis à vis des freins et craintes qu'ils peuvent éveiller

- (Re) Connaître des aspects clé de cette complexité :  
Juxtaposition de 4 calendriers . Multiplicité des enjeux  
Multiplicité des acteurs et publics concernés
- Avoir un cadre pour exprimer les craintes et freins
- S'appuyer sur l'intelligence collective pour chercher des solutions
- Considérer les freins comme des promesses de leviers
- Prévoir de mobiliser sur un temps long

- > Pour élaborer des solutions créatives et pertinentes
- > Pour être dans une dynamique de changement
- > Pour pouvoir oser faire



## REPÈRES ET PRINCIPES POUR RENATURER LES LIEUX ÉDUCATIFS



Association **CEUX-CI CELA**

**UTILISER ET VALORISER L'EXISTANT** reliefs, arbres et plantes, troncs, souches, terre, sable, cailloux, haies, rochers, murets, clôtures avec discernement. Récupérer autour de soi et aux abords quand c'est possible

**REDUIRE LES SURFACES BETONNEES** au gré des travaux d'entretien ou de remaniement des cours de récréation, par la création de grands bacs ou d'espaces de terre posés dessus ou percer des fissures et failles

**S'INSPIRER DE LA NATURE** apporter des lignes courbes et de la diversité partout, rompre les alignements

**LAISSER FAIRE LA NATURE** laisser pousser (sauf les plantes susceptibles de prendre trop de place par la suite, toxiques ou dangereuses), laisser en place les feuilles mortes, les branches (sauf celles trop pointues), les cailloux (sauf ceux avec des arrêtes coupantes)

**ENRICHIR EN ELEMENTS NATURELS** troncs, souches, pierres, graviers, branches, écorces, paille, terre, mousses sèches, aiguilles et pommes de pin, feuilles, plantation de végétaux variés (toutes tailles, de préférence locaux, produisant une récolte et une floraison intéressantes)

**MULTIPLIER LES ESPACES, LES IMBRIQUER ET LES CLOISONNER** pour créer des ambiances variées (bois, prairies, ruisseau, éboulis, désert, jungle, maquis) et sortir avec plusieurs groupes simultanément

**PLANTER GRAND OU PROTEGER DES PIETINEMENTS DE MANIERE EVIDENTE** clôtures transitoires ou permanentes, bordures, reliefs... en profiter pour juxtaposer des fonctions et ambiances différentes



Photo Joëlle Quintin 2014



Une association pour accompagner les dynamiques collectives de renaturation des lieux éducatifs et des pratiques pédagogiques

contact@ceuxcicela.fr  
07 81 30 88 43

"Je remercie le Parc Naturel régional des Marais de Cotentin et du Bessin de m'avoir invité à la Journée technique sur la renaturation des lieux éducatifs et de leurs abords. J'ai découvert une formidable dynamique d'acteurs pleins d'envies pour ces projets concrets qui croisent tellement des enjeux d'aujourd'hui et de demain. La journée était passionnante.

Je garde la vision d'un territoire qui bouge où des acteurs multiples et variés s'organisent pour agir en complémentarité.

Cette volonté de donner une dimension collective et de partager les expériences et les réflexions est marquante.

L'accord sur de grands principes (démarches participatives et collaboratives, ambition affirmée au niveau de la biodiversité et de l'éducation) sous tend les échanges et forme une base cohérente pour les actions.

Le nombre et la diversité des acteurs participant à cette journée apporte une force opérationnelle au tableau.

Tout cela n'est pas si fréquent.

Le Parc, grâce à sa position particulière dans le paysage des acteurs du territoire, a ouvert une démarche appelée à s'inscrire dans la durée.

Celle ci s'inscrit dans le mouvement grandissant de renaturation des espaces éducatifs en France et plus largement d'éducation dans, par et pour la nature.

Lors des échanges au long de la journée et au vu des réponses au questionnaire de bilan, des perspectives et pistes se dessinent pour l'avenir :

- Besoin de poursuivre les échanges pour avancer en cohérence et se renforcer collectivement

- Besoin de monter en compétences pour un certain nombre d'acteurs

- Besoin de valoriser les expériences pour mieux élargir, développer des actions adaptées et transmettre des méthodes et principes pertinents

À quand une deuxième journée ?

Le Parc me semble à la bonne place pour continuer à animer cette dynamique en relation avec les autres acteurs concernés animant des réseaux transversaux sur le territoire".



## Personnes ressources et glossaire des anagrammes



*Atelier extérieur avec les participants à la journée technique du 17 avril 2024*

**LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL « VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE » ANIMÉ PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN QUI ONT CONTRIBUÉ À LA CONSTRUCTION DE CETTE JOURNÉE :**

**Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin** **PNRMCB** / Carentan-les-Marais : Marie-Noëlle DROUET Chargée de projets éducatifs en Education à l'Environnement et Développement Durable **EEDD** 02 33 71 65 30 [mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr)

**Parc naturel régional Normandie-Maine** **PNRNM** /Carrouges (61) : Lætitia MARIE Chargée de mission Education 02 33 81 75 71 [laetitia.marie@parc-normandie-maine.fr](mailto:laetitia.marie@parc-normandie-maine.fr)  
**Centre d'Initiation à l'EcoCitoyenneté** **CIEC** / Saint-lô : Anne-Sophie GRANDIN 02 33 77 42 63 [ciec@laliguenormandie.org](mailto:ciec@laliguenormandie.org)

**Centre d'Initiation à l'EcoCitoyenneté** **CIEC** / Saint-lô : Anne-Sophie GRANDIN 02 33 77 42 63 [ciec@laliguenormandie.org](mailto:ciec@laliguenormandie.org)

**Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin** **CPIE** / Lessay (50) : Aurélie LANOS Chargée d'actions éducatives en **EEDD** 02 33 46 37 06 [aurelie.lanos@cpiecotentin.org](mailto:aurelie.lanos@cpiecotentin.org)

**Association AVRIL** / Coutances : Aline LEGRAND Animatrice en Education à l'Environnement 02 33 19 00 35 [contact@associationavril.org](mailto:contact@associationavril.org)

**Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Manche** **CAUE50** / Saint-Lô : Cécile GUILLOPE 02 33 77 20 77 [cecile.guillope@caue50.fr](mailto:cecile.guillope@caue50.fr)

**Centre Médico-Pédo-Psychologique du Centre Manche** **CMPP** : Alexanne BLANCHET Psychologue 02 33 77 55 77 [cmppstlo@pep50.fr](mailto:cmppstlo@pep50.fr)

**Centre d'Action Médico-Social Précoce Centre-Manche** **CAMSP** : Maryline BURGUET Enseignante spécialisée [campstlo@pepe50.fr](mailto:campstlo@pepe50.fr)

**Conseil Départemental de la Manche** **CD50** / Saint-Lô : Madeleine LEGER Chargée de mission Initiatives Citoyennes et Education à l'Environnement et au Développement Durable 02 33 05 99 71 [madeleine.leger@manche.fr](mailto:madeleine.leger@manche.fr)

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche** **DDTM50** / Saint-Lô : Fabrice VERDIER Chargé de l'Accompagnement des territoires 02 33 06 38 14 [fabrice.verdier@manche.gouv.fr](mailto:fabrice.verdier@manche.gouv.fr)

**Direction des Services Académiques Education Nationale de la Manche** **DSDEN50** : Jean-Michel SAGLIO Inspecteur Education Nationale Cherbourg-Est, maître-sciences, membre de l'équipe d'appui « notre école faisons-la ensemble » pour le 1er degré 02 33 23 61 90 [dsden50-ien-cherbourg-est@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-ien-cherbourg-est@ac-normandie.fr)

**Réseau d'Education à l'Environnement et au Développement Durable de Normandie** **GRAINE** Normandie / Hérouville-Saint-Clair (14) : Sarah BAOUCH Animatrice du réseau en charge de la communication 02 31 95 30 64 [animation@graine-normandie.net](mailto:animation@graine-normandie.net)

**Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable** **ANBDD** / site de Rouen : Anne-Sophie DE BESSES Chargée de mission Développement Durable 06 40 73 97 99 [as.debesses@anbdd.fr](mailto:as.debesses@anbdd.fr)

## LES INTERVENANTS QUI ONT PARTICIPÉ À LA JOURNÉE :

**Atelier de paysage Novascape / Val d'Oise :** Thibault GUEZAIS Paysagiste 06 98 57 35 92 [contact@novascape.fr](mailto:contact@novascape.fr)

**Agence Régionale de Santé ARS / Saint-Lô :** Sabrina LEPELTIER Responsable Unité départementale de la Manche 02 33 06 56 66 [sabrina.lepeltier@ars.sante.fr](mailto:sabrina.lepeltier@ars.sante.fr)

**Académie de Normandie / Rectorat site de Caen :** Philippe CHANTEUR Inspecteur Académique-Inspecteur Pédagogique Régional, membre de l'équipe d'appui « notre école faisons-la ensemble » pour le 2nd degré [philippe.chanteur@ac-normandie.fr](mailto:philippe.chanteur@ac-normandie.fr)

**Office Français de la Biodiversité OFB / Normandie :** Nathalie CHEVALLIER Chargée de mission aires éducatives 02 31 77 71 11 [nathalie.chevallier@ofb.gouv.fr](mailto:nathalie.chevallier@ofb.gouv.fr)

**Commune de Tessy-Bocage (50)** 02 33 56 30 42 [mairie@tessybocage.fr](mailto:mairie@tessybocage.fr)

**Cerema Normandie Centre (76) :** Erwan VATAN Chargé d'étude « nature en ville et cadre de vie » [erwan.vatan@cerema.fr](mailto:erwan.vatan@cerema.fr)

**Agence de l'Eau Seine Normandie AESN :** Elisa FLORENTY Assistante d'opération 02 31 46 20 12 [florenty.elisa@aesn.fr](mailto:florenty.elisa@aesn.fr)

**Association Ratatouille / Héauville (50) :** <https://www.facebook.com/ratatouille50340/>

**Ceux-ci cela / Villeurbanne (69) :** Joëlle QUINTIN Chargée de projet [contact@ceuxcicela.fr](mailto:contact@ceuxcicela.fr)



LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL « VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE »

**Parc naturel régional  
des Marais du Cotentin et du Bessin  
Maison du Parc  
3 village Ponts d'Ouve – Saint-Côme-du-Mont  
50500 CARENTAN-LES-MARAIS**

**Siège administratif  
Tél. 02 33 71 61 90  
[info@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:info@parc-cotentin-bessin.fr)**

**Accueil touristique  
Tél. 02 33 71 65 30  
[accueil@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:accueil@parc-cotentin-bessin.fr)**

**[parc-cotentin-bessin.fr](http://parc-cotentin-bessin.fr)**

**Crédits photo :**

**Guillaume Hedouin, Arnaud Ferey et Candice Tissier** *du Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin*

**Prise de note des retours d'expérience et séances plénières :**

**Aurélié Lanos** *Chargée d'actions éducatives en EEDD CPIE du Cotentin*

**Sarah Baouch** *du GRAINE Normandie*